

ORAN

**Arzew intensifie la lutte contre les constructions illégales** P 7

SONATRACH

**Rachid Hachichi démis de ses fonctions de PDG** P 3



# L'ONU À L'ÉPREUVE DU SAHARA OCCIDENTAL

À chaque tournant de la question du Sahara Occidental, la communauté internationale se trouve face à un choix clair : défendre le droit ou céder à la pression politique. Le Conseil de Sécurité à l'épreuve du droit et de la conscience ? Lire page 3



ORAN

**LE CHU MOBILISE POUR LE DON DE SANG** P 7

## Que se passe-t-il au consulat d'Espagne à Oran ?



sur le territoire espagnol. Les intéressés affirment que, lorsqu'ils se sont adressés ultérieurement au consulat pour demander des explications, la réponse la plus courante était qu'il y avait « des problèmes dans le dossier » et que, après avoir prétendument essayé de les contacter par téléphone sans succès, leur visa a été annulé. À cela s'ajoute un changement dans les critères d'octroi des visas touristiques Schengen. Les demandeurs qui ont obtenu des visas de 90 jours pendant des années et dont la validité peut aller jusqu'à trois ans affirment qu'ils reçoivent maintenant des autorisations pour seulement 30 ou 45 jours, sans aucune explication.

## Le projet de déchéance de nationalité refait surface

naires, représentés par le député Hicham Sifer, du Rassemblement national démocratique (RND), ont déposé au bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) un projet de loi prévoyant la possibilité de déchoir de la nationalité algérienne "acquise ou d'origine", tout citoyen qui commet à l'étranger des actes susceptibles de porter gravement atteinte aux intérêts de l'Etat, à l'unité nationale ou « fait preuve de loyauté envers un autre pays tout en persistant à renoncer à sa loyauté à l'Etat algérien ». La même mesure est proposée à l'encontre de quiconque « fourni des services à un autre pays avec l'intention de nuire aux intérêts de l'Algérie », ou qui « travaille pour des forces militaires ou de sécurité étrangères et qui continue à leur fournir une assistance malgré un avertissement du gouvernement algérien ». Les auteurs de la proposition visent également les ressortissants algériens qui traitent avec un Etat ou une entité hostile, ou qui sont "actifs au sein d'un groupe ou d'une organisation terroriste ou subversive, quelle que soit sa forme ou son nom, ou le financent et le promeuvent d'une manière qui porte atteinte aux intérêts de l'Etat". La proposition évoque aussi la déchéance de la nationalité acquise quand les faits sont commis en Algérie.

## Nouvelle provocation d'un ministre français

Même sans Bruno Retailleau, le chef du parti Les Républicains, des propos qui ne vont pas dans le sens de l'apaisement avec l'Algérie continuent d'émaner du gouvernement français. Le ministre des Transports, Philippe Tabarot, vient de se distinguer par des propos polémiques liés à la demande de l'Algérie à la France de présenter des excuses sur la période coloniale. Il a appelé à la "fermeté" et a exprimé son refus de toute idée d'excuses. "On n'a pas à s'excuser du passé ni du présent", a soutenu ce fils d'un des chefs de l'OAS, Robert Tabarot. Une nouvelle provocation à l'égard de l'Algérie dans un contexte où Paris a fait quelques gestes en faveur de l'apaisement des relations entre les deux pays qui traversent une crise inédite depuis juillet 2024. Les Républicains sont divisés sur la participation au gouvernement. Mais sur l'Algérie, ils tiennent le même discours. Tabarot est de ceux qui, début octobre, ont passé outre l'avis de Bruno Retailleau en acceptant de siéger dans le gouvernement Lecornu II. Il est donc maintenant comme ministre des Transports, un poste qu'il occupe depuis décembre 2024. Concernant l'Algérie, son discours ne diffère pas trop de celui du président des Républicains Emmanuel Macron, que ce soit sur la relation bilatérale, l'accord franco-algérien de 1968 ou la question mémorielle. Philippe Tabarot a été interrogé sur Cnews vendredi 24 octobre sur l'accord de 1968, plus que jamais revenu au-devant de la scène. Le ministre a rappelé qu'en tant que parlementaire, il a été un des premiers au Sénat à mettre ce sujet à l'ordre du jour, ainsi que d'autres élus des Républicains. "Quand j'étais parlementaire, j'étais bien sûr de cet avis. Aujourd'hui, ce n'est pas de ma responsabilité au niveau ministériel, c'est celle du ministre des Affaires étrangères et du ministre de l'Intérieur", a-t-il ajouté.



## Sonatrach a réalisé 13 nouvelles découvertes pétrolières

Le groupe Sonatrach a réalisé 13 nouvelles découvertes pétrolières, entre janvier et août 2025, par ses propres moyens, a indiqué, à Alger, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, lors d'une séance d'audition ce samedi devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026. Ces découvertes sont le fruit des efforts déployés par le groupe Sonatrach, à travers la réalisation de 7824 km<sup>2</sup> de levé sismique en deux dimensions (2D) et 7768 km<sup>2</sup> de levé sismique en trois dimensions (3D), a précisé M. Arkab, soulignant que ces découvertes réalisées durant les huit premiers mois de l'année en cours, permettront d'accroître la production primaire d'hydrocarbures de l'Algérie, par le renouvellement des réserves. Par ailleurs, la compagnie a également réalisé, ajoute-t-il, plus de 466.156 m de forage d'exploration et de développement entre janvier et août, contre 405.273 m durant la même période de 2024, soit une hausse de 15%, outre le creusement de 142 puits contre 121 puits fin août 2024.

**Réflexion**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
Édité par la SARL Réflexion  
Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad  
Centre-ville - Mostaganem  
[www.reflexion.dz](http://www.reflexion.dz)

<b>Directeur Général</b> <b>Belkacem BELHAMIDECHE</b>	<b>Directeur de la publication</b> <b>Charef SLAMANI</b>
<b>Directrice de l'administration</b> <b>Samia MEHAL</b>	<b>Directeur Technique</b>
<b>Hadj Ahmed BENDIA</b>	
<b>Administration/Publicité</b>	
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41 WhatsApp : 06 61 15 91 41 Email : <a href="mailto:redacreflexion@gmail.com">redacreflexion@gmail.com</a> / <a href="mailto:administration@reflexion.dz">administration@reflexion.dz</a> / <a href="mailto:pub@reflexion.dz">pub@reflexion.dz</a>	
<b>Rédaction</b>	
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58 WhatsApp : 06 61 15 91 41 Email : <a href="mailto:redacreflexion@yahoo.fr">redacreflexion@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:redaction@reflexion.dz">redaction@reflexion.dz</a>	
<b>Impression</b> SIO - ORAN Tél: 041 513 597	<b>Diffusion</b> MPS-Oran Tél: 0550 172 603
<b>ANEP</b> « Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.	
<b>Téléphone</b> : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 <b>Fax</b> : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 <b>E-mail</b> : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.oran@anep.com.dz">agence.oran@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.annaba@anep.com.dz">agence.annaba@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.ouargla@anep.com.dz">agence.ouargla@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.constantine@anep.com.dz">agence.constantine@anep.com.dz</a>	
Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.	

**BLANCHIMENT D'ARGENT ET DISSIMULATION DE REVENUS**

# Reda Kouninef de nouveau devant la justice

*L'homme d'affaires Reda Kouninef, actuellement incarcéré, devra prochainement comparaître devant le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed dans le cadre d'une nouvelle affaire de corruption. Cette fois, le dossier porte sur des faits de blanchiment d'argent et dissimulation de biens issus d'activités criminelles.*



**S**elon des sources proches du dossier, le juge d'instruction de la 6<sup>e</sup> chambre du pôle a décidé de renvoyer l'affaire devant la juridiction de jugement, après avoir clôturé l'instruction. L'homme d'affaires, actuellement détenu à la prison de Kolléa, a été notifié de son renvoi, en attendant la fixation de la date du procès. Les faits remontent à 2019 et concernent l'achat par Kouninef d'un lot important de jeunes plants rares, originaires des zones tropicales, auprès du propriétaire d'une exploitation agricole située à Zéralda, à l'est d'Alger. Ces acquisitions auraient été réalisées dans le cadre d'un dispositif d'achats d'avantages agricoles, mais financées, selon

l'enquête, par des fonds d'origine douteuse. Outre Reda Kouninef, trois autres personnes sont poursuivies dans cette affaire, dont le propriétaire de l'exploitation agricole, actuellement en fuite. Les prévenus sont poursuivis pour des faits prévus et réprimés par la loi n°01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, notamment blanchiment de capitaux, dissimulation de produits de corruption et bénéfice indu d'avantages économiques. Ce nouveau dossier vient ajouter au lourd passif judiciaire de la fratrie Kouninef. La justice a déjà rendu des jugements définitifs à leur encontre, la Cour suprême ayant rejeté leurs pourvois en cassation. Le Conseil judiciaire d'Alger avait

condamné Reda Kouninef à 16 ans de prison ferme, Tarek Kouninef à 15 ans, Karim Kouninef à 12 ans, et leur sœur Nour Kouninef en fuite à l'étranger, à 20 ans de réclusion, assortis d'un mandat d'arrêt international. Le jugement a également ordonné la confiscation de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, sociétés, véhicules et avoirs détenus en Algérie et à l'étranger, ainsi que le versement de lourdes indemnités au profit du Trésor public. Ce nouveau procès devrait ainsi rouvrir un chapitre judiciaire que l'on croyait clos, confirmant la volonté des autorités judiciaires de poursuivre sans relâche les affaires de corruption impliquant les anciens oligarques du système.

**NAAMA**

## De nouveaux projets pour moderniser l'aéroport de Mecheria

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkaïd Djellaoui, a entamé dimanche une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Naâma, a indiqué un communiqué du ministère. En ouverture de sa visite, le ministre a assisté à une

présentation détaillée sur la situation du secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans la wilaya, incluant les projets en cours ainsi que les perspectives de développement du secteur. M. Djellaoui a ensuite donné le coup d'envoi du projet d'aména-

gement du parking avions (aire de trafic) et des voies civiles de l'aéroport de Mecheria, une initiative visant à renforcer les infrastructures aéroportuaires et à améliorer la qualité des services offerts, en phase avec les exigences du développement local.

## Edito

### L'ONU à l'épreuve du Sahara Occidental

Par Riad

A chaque tournant de la question du Sahara Occidental, la communauté internationale se trouve face à un choix clair : défendre le droit ou céder à la pression politique. Le Conseil de Sécurité à l'épreuve du droit et de la conscience ? Aujourd'hui, sous l'impulsion de Washington, certains s'apprêtent à franchir une ligne rouge historique en tentant d'imposer au Conseil de Sécurité une « solution d'autonomie » présentée

comme la seule base de négociation entre le Maroc et le Front Polisario. Une démarche aussi dangereuse que cynique, car elle vide de son sens le principe même du droit à l'autodétermination. Or, nul organisme, fût-il le Conseil de Sécurité, ne peut réécrire la Charte des Nations Unies ni substituer la diplomatie des puissants à la légitimité du droit. L'article 1(2) de la Charte est sans ambiguïté : les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Ce principe n'est pas négociable, il n'est pas une faveur octroyée par les États, mais un droit fondamental, conquis au prix du sang et inscrit dans la conscience universelle depuis la fin du colonialisme. Transformer l'« autonomie » en un résultat final, c'est confondre l'outil avec la fin, la contrainte avec la liberté. C'est surtout légitimer une occupation que le temps et les armes n'ont jamais réussi à normaliser. Une telle

orientation du Conseil de Sécurité équivaudrait à récompenser l'agression, à bafouer la légitimité internationale et à consacrer l'injustice comme méthode de règlement des conflits. Depuis la Résolution 1514, la règle est restée la même : la décolonisation passe par un choix libre, authentique, supervisé par les Nations Unies. L'histoire de la Namibie, du Timor-Oriental, de l'Érythrée ou du Soudan du Sud le prouve. Pourquoi le Sahara Occidental devrait-il devenir l'exception ? L'ONU a été fondée pour protéger les peuples, pas pour les trahir. Si le Conseil de Sécurité se met au service des ambitions expansionnistes du Maroc, il trahira non seulement la cause sahraouie, mais aussi les principes mêmes de la Charte qui le fonde. Ce jour-là, ce ne sera pas seulement le Sahara qui sera en danger, mais le droit international lui-même.

**SONATRACH**

## Rachid Hachichi démis de ses fonctions de PDG

Le groupe Sonatrach traverse une nouvelle phase de transition avec la décision officielle de mettre fin aux fonctions de son président-directeur général, Rachid Hachichi. Le ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, hier, l'installation du nouveau président-directeur général, au siège de Sonatrach, à Alger. Cet événement revêt une importance particulière, car Sonatrach reste un acteur stratégique pour l'économie nationale, et chaque changement à sa tête attire l'attention des partenaires étrangers et des observateurs du secteur énergétique. Le choix du nouveau dirigeant sera scruté à la fois pour son expérience et pour sa capacité à maintenir le dynamisme et la rentabilité du groupe, tout en poursuivant les projets en cours et en consolidant les relations avec les différents partenaires internationaux. Rachid Hachichi avait pris les rênes de Sonatrach en octobre 2023, succédant à Toufik Hakkar. Son mandat, relativement court, aura été marqué par une période de gestion complexe, où le contexte économique mondial et la fluctuation des marchés de l'énergie imposaient une grande vigilance. Durant ces quelques mois, Hachichi a été à la tête de décisions stratégiques internes, mais les détails de son action concrète à la tête de la société restent limités dans le domaine public, renforçant l'attention portée à son départ et aux raisons potentielles de cette décision. Le départ de Hachichi intervient dans un contexte où Sonatrach continue de jouer un rôle central dans le paysage énergétique algérien.

**LIAISONS AÉRIENNES ENTRE L'ALGERIE ET LA FRANCE**

## Une hausse de 126% en cinq ans

Le trafic aérien entre l'Algérie et la France a connu une hausse record ces dernières années, selon une étude récemment publiée, reprise par la presse française. D'après l'enquête dont les résultats ont été repris par Les Échos, une croissance de 126,6% est constatée entre 2019 et 2024, avec un nombre de passagers atteignant 5,5 millions en 2024. Depuis longtemps, la liaison aérienne entre les deux nations se classe parmi les trois routes les plus empruntées, et ce, dans les deux directions, que ce soit du France à l'Algérie ou vice versa. On estime à quelques 7 à 8 millions de passagers transportés chaque année depuis la France vers l'Algérie. Des chiffres aussi importants que ceux des passagers transportés vers la Tunisie et le Maroc qui contrairement à l'Algérie ont un tourisme de masse. Ainsi, le nombre de passagers vers l'Algérie depuis la France demeure important et ne représente que les voyageurs pour des liens familiaux principalement.

## CONSEIL DE LA NATION

# Deux textes législatifs relatifs aux médailles militaires adoptés

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté dimanche deux textes législatifs relatifs aux médailles militaires, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la Nation, Azzouz Nasri.



**L**e premier texte de loi prévoit l'institution de cinq nouvelles médailles à haute portée symbolique. Il s'agit de «la médaille du commandement opérationnel», octroyée aux officiers actifs qui se sont distingués par leur mérite et leur dévouement dans les missions assignées. Il est question aussi de «la médaille de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée», attribuée aux personnels militaires qui ont fait preuve de bravoure dans le démantèlement des réseaux terroristes et criminels. Ce texte de loi propose, par ailleurs, l'institution de «la médaille de l'innovation», attribuée aux personnels militaires et civils ayant réalisé des innovations qui ont permis d'améliorer les capacités opérationnelles ou défensives de l'ANP, «la médaille d'excellence scientifique», octroyée

aux détenteurs du grade d'«enseignant» parmi les personnels militaires et civils, en reconnaissance de leurs recherches menées dans le domaine scientifique et technique, et «la médaille de partenariat avec l'ANP», attribuée aux autorités militaires et civiles étrangères, en hommage au partenariat bilatéral privilégié avec l'Algérie. Le deuxième texte de loi relatif à la création de la médaille de l'ANP prévoit «la création de deux nouvelles classes de médailles à titre civil, (premier chevron) et (deuxième chevron), au profit des personnels civils assimilés (PCA) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), en activité, comptant respectivement (20) années consécutives de service effectif et s'étant distingués par leur compétence et la qualité de leur performance, et trente (30) années de service effectif et

ayant fait preuve de qualités professionnelles et de loyauté. Dans son allocution, Azzouz Nasri a déclaré que l'approbation de ces deux textes de loi intervient à la veille des célébrations commémorant le déclenchement de la révolution du «1er novembre» et constitue un hommage à l'institution militaire, ajoutant que ces deux lois constituent «l'un des piliers symboliques qui soulignent la cohésion de l'État avec ses institutions militaires et la mesure dans laquelle la nation apprécie les sacrifices de ses fils». En effet, les deux textes de loi portant institution de nouvelles décorations militaires au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) et création de la médaille de l'Armée nationale populaire, se voulaient une reconnaissance et une considération de la nation pour les sacrifices des membres de l'ANP afin de garantir la sécurité et la souveraineté du pays.

## COOPÉRATION

## Arkab reçoit le vice-président du norvégien Equinor

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu dimanche, au siège de son département, le vice-président exécutif Exploration et Production internationale du groupe énergétique norvégien Equinor, Philip Mathieu, en présence de cadres des deux parties. Selon un communiqué du ministère, la rencontre a permis de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures, notamment les opportunités d'investissement d'Equinor en Algérie dans les activités de recherche,

d'exploration et de production. Les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du partenariat entre Sonatrach et Equinor, illustré par les projets d'In Salah et d'In Amenas, considérés comme un modèle de réussite technique et économique. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer et délargir la coopération à de nouveaux projets, incluant l'échange d'expertise dans le développement des champs, la pétrochimie, la protection de l'environnement, la réduction et le captage du carbone (CCS), ainsi que la production

de carburants à faible teneur en carbone, dans le cadre des efforts de transition énergétique. Le ministre Arkab a présenté à cette occasion les avantages du nouveau cadre législatif sur les hydrocarbures, soulignant l'engagement de l'Algérie à offrir un climat d'investissement attractif, fondé sur la transparence et la compétitivité, afin de stimuler l'exploration et le développement de la production. Il a également évoqué les perspectives de coopération dans les domaines de la formation, de la recherche et des technologies modernes appliquées à l'industrie pétrolière et gazière.

## IMPORTATION DE PIÈCES DE RECHANGE EN 2025

## Plus de 1,6 milliard de dollars consacrés

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a dévoilé les chiffres relatifs à l'importation de pièces de rechange pour véhicules durant l'année 2025. Le ministre a fait savoir que le montant de 1,611 milliard de dollars a été consacré à l'importation de ces pièces de rechange. Ce chiffre a été communiqué dans une réponse écrite à une question écrite adressée au Gouvernement le 29 septembre dernier par le député Ali Kessal. «Dans le cadre de la politique économique nationale visant à garantir l'approvisionnement régulier du marché national en différents produits importés, notamment les pièces de rechange, dont la disponibilité constitue un facteur vital pour la continuité de l'activité économique, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a pris, durant l'année en cours, un ensemble de mesures destinées à encadrer les opérations d'importation», a expliqué le ministre, et d'ajouter : «Ces mesures incluent l'étude et le suivi des demandes de domiciliation bancaire ainsi que la délivrance des autorisations d'importation aux opérateurs économiques qualifiés, conformément aux priorités de financement adoptées.» Selon le ministre, son département a délivré 1 372 documents de domiciliation bancaire pour l'importation de pièces de rechange de véhicules, au profit de 1 129 entreprises durant le premier semestre 2025. Ces opérations ont représenté une valeur de 806 millions de dollars. Le même montant de 806 millions de dollars a été enregistré au second semestre, cette fois pour 1 240 entreprises. Le montant global est de 1,611 milliards de dollars pour un total de 2 369 entreprises. En parallèle, 96 entreprises actives dans le secteur des pièces de rechange pour motos ont bénéficié d'un financement global de 17,7 millions de dollars, a-t-il précisé. «Ces données indiquent une hausse notable du volume des domiciliations et des montants alloués par rapport à l'année précédente, ce qui reflète les efforts déployés par le gouvernement pour garantir la disponibilité de ces produits essentiels et répondre aux besoins du marché national», a souligné le ministre, qui a rappelé les montants alloués à l'importation de pièces de rechange ainsi que le nombre d'entreprises bénéficiaires durant les trois années précédentes.

## REBOISEMENT

## Opération réussie selon El-Mahdi Oualid

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, Yacine El-Mahdi Oualid, a adressé un message de remerciement aux participants à la campagne nationale de reboisement. Ce qui a permis la plantation d'un million d'arbres dans une seule journée à travers le territoire national. «Planter un million d'arbres en un jour n'est pas qu'un chiffre. Mais un engagement national. Une promesse faite aux générations futures pour une Algérie plus verte et plus belle», a déclaré le ministre. Lors de cette journée historique, M. Oualid a effectué une tournée marathon à travers quatre wilayas. Il a fait un déplacement à Aït Aquouacha (Tizi Ouzou) et à Sour El-Ghozlane (Bouira). Le ministre a fait aussi un détour à Bordj Bou Arréridj, il s'est rendu ensuite à Maqtas El-Kheira (Alger). Les opérations de plantation se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit. Le ministre a salué une mobilisation exceptionnelle dans les 58 wilayas du pays, marquée par la participation massive de familles, de jeunes, d'associations, ainsi que de nombreuses institutions publiques et privées. «Tous étaient unis autour d'un même objectif : rendre notre pays plus vert, redonner vie à nos forêts touchées par les incendies et préserver notre environnement pour les générations à venir», a-t-il affirmé. M. Oualid a souligné, en outre, que cette journée restera gravée comme un symbole d'unité et de solidarité nationale. Il a ajouté avoir vu «une source de fierté... Une formidable énergie collective qui prouve que, quelles que soient les défis, la volonté permet de tout accomplir.» Par ailleurs, le ministre a exprimé sa gratitude envers chaque citoyen ayant planté un arbre, tout en adressant une mention spéciale aux agents de la Direction générale des forêts pour leurs efforts considérables, ainsi qu'à l'Association «Algérie Verte» et à son président Fouad Maâla, «dont la détermination a inspiré des millions d'Algériens à croire en une Algérie plus verte». Il a également remercié l'ensemble des membres du gouvernement, institutions civiles et militaires, cadres et partenaires ayant contribué à la réussite de ce grand défi écologique. «La forêt est l'affaire de tous. L'Algérie verte commence par nos propres mains.» a-t-il épilogué.

**MALAISIE**

# Le Cambodge et la Thaïlande signent un accord de paix

*Le Cambodge et la Thaïlande ont signé un accord de paix à Kuala Lumpur le 26 octobre, marquant une étape officielle vers la fin du conflit et le rétablissement de la paix le long de leur frontière contestée.*



L'accord a été signé par le Premier ministre thaïlandais Anutin Charnvirakul et son homologue cambodgien, Samdech Thipadei Hun Manet, en marge du 47e sommet de l'ASEAN, qui s'est ouvert la même jour à Kuala Lumpur. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim, en sa qualité de président de l'ASEAN, et du président américain Donald Trump. L'accord renforce l'accord de cessez-le-feu conclu en juillet 2025 à l'issue de négociations entre les deux pays. Il officialise également la création d'un groupe d'observateurs de l'ASEAN chargé de surveiller son respect et de prévenir de nouveaux affrontements dans la zone frontalière. Cet accord représente une étape importante dans la diplomatie régionale de

l'ASEAN, soulignant l'engagement du bloc en faveur de la prévention des conflits, de la stabilité et de la coopération durant la présidence malaisienne de l'ASEAN en 2025, placée sous le thème « Inclusivité et durabilité ». Le 25 octobre, le ministre malaisien des Affaires étrangères, Mohamad Hasan, a déclaré que le retrait des armes lourdes de la zone frontalière, ainsi que le retrait et la destruction des explosifs et des mines terrestres, constituaient un élément clé de l'accord de cessez-le-feu entre la Thaïlande et le Cambodge. Selon lui, cette initiative visait à maintenir le cessez-le-feu entré en vigueur en juillet, suite à un accord entre les Premiers ministres cambodgien et thaïlandais mettant fin aux hostilités. Le ministre Mohamad Hasan a souligné que l'ASEAN espérait que le cessez-le-feu serait maintenu et a exhorté

les deux pays à poursuivre le dialogue et à œuvrer à un règlement pacifique de la question de la démarcation de la frontière. La Thaïlande et le Cambodge se disputent depuis longtemps leur frontière commune de 817 kilomètres, les tensions ayant récemment dégénéré en escarmouches militaires. Le 28 juillet, le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim a présidé une réunion cruciale à Putrajaya, capitale administrative de la Malaisie, entre le Premier ministre cambodgien Hun Manet et le Premier ministre thaïlandais par intérim Phumtham Wechayachai. Cette réunion a contribué à apaiser les tensions le long de la frontière commune des deux pays. Le cessez-le-feu, largement considéré comme une avancée majeure de l'ASEAN, a permis d'éviter une escalade militaire plus large et d'assurer la sécurité de milliers de civils.

**CÔTE D'IVOIRE**

## Ouattara vers un quatrième mandat

À la veille du scrutin présidentiel du samedi 25 octobre, le climat politique en Côte d'Ivoire s'annonçait explosif dans un pays encore marqué par les blessures post-électorales de 2010. Selon la Commission électorale indépendante (CEI), les chefs des deux principaux partis d'opposition notamment ceux proches de Laurent Gbagbo et d'Henri Konan Bédié ont été exclus de la compétition, leurs candidatures ayant été rejetées pour

des motifs jugés « administratifs ». Cette décision a provoqué un tollé au sein de l'opposition, qui dénonce une élection verrouillée et accuse le pouvoir d'avoir « confisqué la démocratie ». Face aux risques de tensions, le gouvernement a mis en place un dispositif sécuritaire exceptionnel : plus de 44 000 hommes policiers, gendarmes et militaires sont déployés sur l'ensemble du territoire. Alassane Ouattara, au pouvoir depuis 2011, justifie sa nou-

velle candidature par la nécessité d'assurer la stabilité du pays après la disparition de son dauphin désigné, Amadou Gon Coulibaly, en 2020. Ses partisans vantent son bilan économique et la modernisation des infrastructures. Mais pour ses opposants, ce quatrième mandat représente une dérive autoritaire, contraire à l'esprit de la Constitution de 2016, qui limite le nombre de mandats présidentiels à deux. *Riad*

**ÉTATS-UNIS/BRÉSIL**

## Trump s'attend à parvenir à de bons accords

Le président américain, Donald Trump, a déclaré que les États-Unis et le Brésil pourraient parvenir à de bons accords et ce, après sa rencontre avec son homologue brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, dimanche. Donald Trump a indiqué avoir « eu un bon contact » avec son homologue brésilien, selon l'agence de presse Bloomberg, ajoutant

que des responsables, dont le secrétaire au Trésor Scott Bessent et le représentant américain au commerce Jamie Greer, allaient entamer des négociations afin de parvenir à un accord. Il a également exprimé son espoir de « finaliser rapidement la version définitive de l'accord ». Lors de la rencontre, qui s'est tenue en Malaisie en marge

**GAZA**

## 19 Palestiniens tués en 48 heures malgré le cessez-le-feu

Le ministère de la Santé de Gaza a annoncé la mort de 19 Palestiniens et de sept blessés au cours des dernières 48 heures. Les tirs de l'armée la plus immorale et la plus menteuse du monde ont tué quatre Palestiniens. Tandis que les secours ont extrait quinze corps supplémentaires des décombres dans différents quartiers de l'enclave. Depuis le début du fragile cessez-le-feu conclu le 4 octobre courant, un total de 93 Palestiniens au moins ont été tués. 324 autres ont été blessés dans la bande de Gaza, selon la même source. Ces bilans s'alourdissent chaque jour malgré la trêve. Ils confirment ainsi l'extrême fragilité de la situation humanitaire et l'absence de garanties internationales sur la protection des civils. Par ailleurs, en visite dans la Palestine occupée, le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a déclaré poursuivre les efforts « pour rapatrier les dépourvus d'otages (les colons faits prisonniers par la résistance palestinienne). « Nous n'oublierons pas la vie des otages morts en captivité », a-t-il écrit sur X. Il avait rencontré auparavant les familles de deux soldats israélo-américains. Cette sortie s'inscrit dans la continuité de la ligne américaine. Les USA refusent de condamner les crimes de guerre de l'armée d'occupation. Ils réaffirment le soutien inconditionnel et à tout le moins dénonçables, à Tel-Aviv. De son côté, le ministère libanais de la Santé a annoncé le même jour une frappe israélienne contre un véhicule à Harouf (district de Nabatié). Le tir avait fait un mort et un blessé. L'armée d'occupation n'a pas commenté cette énième agression. Malgré le cessez-le-feu conclu en novembre 2024 entre le Hezbollah et l'entité israélienne, les bombardements se poursuivent presque quotidiennement. De nouvelles frappes prétendument « préventives » ont tué deux hommes, la veille dans le sud du Liban, lors. Ces attaques répétées témoignent d'une violation systématique de la souveraineté libanaise. D'une volonté manifeste aussi de maintenir la région sous tension permanente.

**MINISTRE PAKISTANAIS DE LA DÉFENSE :**

## L'échec des négociations mènera à une guerre ouverte avec l'Afghanistan

Le ministre pakistanaise de la Défense, Khawaja Muhammad Asif, a averti qu'une « guerre ouverte » pourrait éclater avec l'Afghanistan si les négociations en cours entre les deux pays à Istanbul, en Turquie, n'aboutissent pas à des résultats positifs. Lors d'un entretien avec les médias à Sialkot, à l'occasion de l'inauguration de la reconstruction de l'hôpital public Sardar Begum, le ministre pakistanaise de la Défense, Khawaja Muhammad Asif, a déclaré que les résultats des discussions devraient être annoncés prochainement. Dans des propos relayés par la télévision pakistanaise Samaa, il a précisé : « J'ai tenu une réunion avec des responsables afghans il y a deux heures... les résultats seront clairs demain », avertissant les autorités afghanes : « Si les choses ne sont pas résolues, il y aura la guerre... Le choix est à nous ; le vôtre est une guerre ouverte ». Asif a souligné que les négociations entre le Pakistan et l'Afghanistan ont récemment repris afin de régler les préoccupations frontalières et sécuritaires. Il a ajouté : « J'espère que les discussions porteront leurs fruits d'ici ce soir », exprimant un optimisme prudent. La deuxième phase de pourparlers entre le Pakistan et l'Afghanistan a débuté ce samedi à Istanbul, en Turquie. Selon la chaîne pakistanaise Geo News, cette nouvelle ronde intervient après une première réunion à Doha le 19 octobre, facilitée par le Qatar et la Turquie, au cours de laquelle les deux parties avaient convenu d'un cessez-le-feu dans les zones frontalières.

du 47e sommet de l'ASEAN, Trump a ajouté : « Nous devons conclure plusieurs bons accords pour nos deux pays. » Pour sa part, Luiz Inácio Lula da Silva a déclaré qu'il pouvait annoncer de « bonnes nouvelles », ajoutant : « Il n'y a aucune raison pour qu'il existe le moindre différend entre le Brésil et les États-Unis. »

**MASCARA**

## Réunion sur l'assainissement du foncier agricole



**Par B Adda**

Dans le cadre du suivi permanent du dossier d'assainissement du foncier agricole, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a présidé, dimanche, une réunion consacrée à l'évaluation de l'avancement de cette opération à travers les communes de la wilaya, a indiqué un communiqué rendu public. Cette rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Teb-

boune, visant à protéger les terres agricoles et à les exploiter efficacement au service du développement rural et de la sécurité alimentaire nationale. Ont pris part à la réunion le secrétaire général de la wilaya, la directrice de la réglementation et des affaires générales, le directeur des services agricoles par intérim, ainsi que les responsables des domaines, du cadastre et du Fonds national des terres agricoles. Les participants ont présenté le dernier bilan des opérations de régularisation et examiné les difficultés rencontrées sur le ter-

rain afin d'accélérer la mise en œuvre du programme. Le wali a souligné l'importance stratégique de ce dossier, qui bénéficie d'une attention particulière du Président de la République, rappelant qu'il constitue un pilier essentiel pour la relance du secteur agricole et le renforcement de l'autonomie alimentaire du pays. Il a insisté sur la poursuite des efforts et la coordination renforcée entre les services concernés, affirmant que le suivi sera rigoureux et continu jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés.

**SIDI ALI (MOSTAGANEM)**

### Renforcement des infrastructures hydrauliques

Dans le cadre du renforcement des infrastructures hydrauliques et du programme d'investissement public 2025, les travaux de deux projets majeurs se poursuivent à la commune de Sidi Ali dans la wilaya de Mostaganem pour la réalisation d'un réservoir semi-enterré de 1000 m<sup>3</sup> à Ouled Maâllah et d'un réservoir semi-souterrain de 500 m<sup>3</sup> au douar Ouled Allou. Ces initiatives visent à améliorer l'approvisionne-

ment en eau potable dans les deux zones, tout en réduisant la pression existante afin d'assurer un approvisionnement régulier et stable. Ces projets permettront de sécuriser la distribution de l'eau pour les habitants et de répondre aux besoins croissants liés à l'expansion démographique et au développement économique des localités concernées. Ils s'inscrivent dans une stratégie globale de modernisation des infrastructures

hydrauliques et de renforcement de la résilience du réseau face aux périodes de sécheresse. Les autorités locales suivent de près l'avancement des travaux pour garantir le respect des délais et des normes de qualité. La mise en service de ces réservoirs contribuera à améliorer significativement le confort et la qualité de vie des populations, tout en assurant une gestion durable et efficace des ressources en eau. *Tayeb Bey Abdelkader*

**MOSTAGANEM**

### Aménagement urbain à Sidi Ali Centre

Dans le cadre de la mise en œuvre des différents programmes de développement pour l'année 2025 au niveau de la commune de Sidi Ali dans la wilaya de Mostaganem, notamment ceux visant l'entretien du réseau routier et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, les travaux de révêtement en béton bitumineux ont débuté samedi pour le projet de réha-

bilitation du réseau routier de la commune. Il convient de noter que ce projet est pris en charge dans le budget de la commune pour l'année 2025. Par ailleurs, d'autres travaux d'aménagement urbain seront programmés sur l'ensemble du territoire de la commune, notamment pour offrir aux habitants un cadre de vie amélioré et des infrastructures de qualité. *Tayeb Bey Abdelkader*

cient également dans une démarche de modernisation et de valorisation de l'espace public, visant à renforcer la sécurité routière, faciliter la circulation et offrir aux citoyens un environnement plus agréable et fonctionnel. Les efforts se poursuivent pour offrir aux habitants un cadre de vie amélioré et des infrastructures de qualité. *Tayeb Bey Abdelkader*

**MOSTAGANEM**

### Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, la police de la sûreté de wilaya de Mostaganem a démantelé un réseau criminel composé de quatre individus spécialisés dans le commerce illégal de ces drogues, a indiqué un communiqué rendu public. Les mis en cause, connus pour leurs antécédents judiciaires, ont été arrêtés en possession d'une quantité de comprimés psychotropes, de cigarettes contenant du kif traité, ainsi que d'une somme d'argent issue de la vente de ces substances. L'opération, menée en début de semaine dernière par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), a débuté par la surveillance d'un suspect impliqué dans la distribution de psychotropes. Après l'exploitation des informations recueillies et la mise en place d'un plan d'intervention minutieux, les policiers ont procédé à son arrestation et à la saisie d'une quantité de psychotropes. L'enquête approfondie a permis d'identifier et d'arrêter ses complices, avec la saisie de 240 comprimés de type Prégabalin, quatre cigarettes contenant du kif traité, et 11 000 dinars provenant de la vente de ces produits. Les suspects ont été présentés devant le parquet du tribunal de Mostaganem pour possession et trafic de substances psychotropes et de stupéfiants dans le cadre d'un réseau criminel organisé, ainsi que pour atteinte à la santé et à l'économie nationale. *B. Adda*

**MOSTAGANEM**

### La police démantèle un réseau de voleurs de voitures

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, la brigade de lutte contre le vol de véhicules relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Mostaganem a démantelé un réseau criminel composé de trois individus spécialisés dans le vol de voitures, tout en récupérant un véhicule volé, a indiqué un communiqué rendu public. Les faits remontent à la semaine écoulée, lorsque les services de police ont enregistré le vol d'un véhicule de marque Toyota Hilux. Sur la base des informations recueillies, les enquêteurs ont lancé une investigation à la fois technique et de terrain, qui a permis l'arrestation de trois suspects appartenant à ce réseau. Les perquisitions effectuées, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont conduit à la saisie d'un ensemble douteux utilisés pour le démontage et le découpage de véhicules, des clés falsifiées et originales, une carte grise, des phares avant et arrière, des pare-chocs, des roues, une aile droite ainsi que divers accessoires, tous appartenant à des véhicules du même type Toyota Hilux. L'enquête a révélé que les mis en cause faisaient partie d'un réseau criminel structuré et expérimenté, opérant à travers plusieurs wilayas de l'Ouest du pays (Mostaganem, Oran et Relizane). Ce réseau ciblait un type précis de véhicules et utilisait une méthode bien rodée, caractérisée par un mode opératoire, un timing et des moyens techniques similaires. Les suspects seraient impliqués dans plusieurs affaires analogues. Pour les faits de constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer des délits contre les biens, vol en réunion avec effraction et utilisation d'un véhicule pour faciliter la commission du vol et la fuite, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des mis en cause, lesquels ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. *B. Adda*

**MOSTAGANEM**

### Campagne de don de sang à Hadjadj

Dans le cadre de l'organisation de campagnes de don de sang, l'Etablissement public hospitalier de Sidi Ali, dans la wilaya de Mostaganem, en coordination avec l'Etablissement public de santé de proximité de Sidi Lakhdar (wilaya de Mostaganem) et l'association Tawassol El Adjyl de la commune de Hadjadj, a organisé samedi, une campagne de don de sang au niveau de la polyclinique de Hadjadj. Cette initiative humanitaire contribue à sauver des vies, à renforcer l'esprit de solidarité et de citoyenneté, à augmenter le stock de sang disponible dans les établissements de santé, et à sensibiliser la population à l'importance du don de sang régulier. *Tayeb Bey Abdelkader*

**ORAN**

# Le CHU mobilise pour le don de sang



**Par B. Adda**

À l'occasion de la Journée nationale du don de sang, célébrée le 25 octobre, le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHU) a organisé, en collaboration avec la section syndicale du personnel paramédical et avec le soutien de l'Association du Cœur Ouvert "Lalla", une journée de sensibilisation et de don de sang placée sous le slogan : « Une goutte de sang... sauve une vie ! », a indiqué un communiqué rendu public. Cette initiative vise à renforcer la sensibilisation à l'importance du don régulier de sang,

considéré comme un acte humanitaire essentiel contribuant à sauver des vies et à garantir la disponibilité des réserves sanguines au sein des établissements hospitaliers. La campagne a connu une large participation des partenaires sociaux et des représentants de la société civile, qui ont réaffirmé leur engagement à promouvoir la culture du volontariat et de la solidarité, rappelant que la santé et l'action humanitaire sont une responsabilité partagée. Le laboratoire d'analyses médicales du Dr Tchouar a également accompagné l'opération sur le terrain, en réalisant les examens préliminaires des donneurs pour assurer la sécurité

et la qualité du sang recueilli, conformément aux normes médicales en vigueur. Les organisateurs ont souligné que cette action vise à ancrer la culture du don de sang régulier, à valoriser le rôle des partenaires sociaux et des associations dans le soutien aux initiatives de santé publique, et à renforcer l'esprit de solidarité et de cohésion sociale. Il convient de signaler que la Journée maghrébine du don de sang (30 mars) constitue, elle aussi, un rendez-vous annuel pour raviver la conscience collective autour de cet acte humanitaire et rappeler que « chaque goutte de sang peut sauver une vie ».

**EL-BAYADH**

## Deux morts et deux blessés dans un accident de la route

Les services de la Protection civile ont enregistré, dans la matinée de samedi, un grave accident de la route survenu sur la rocade des poids lourds de la commune et wilaya d'El Bayadh, ont

indiqué des sources concordantes. L'accident, causé par la sortie de route suivie du renversement d'un véhicule léger, a fait deux morts et deux blessés présentant des blessures de gravité va-

riable. Les deux blessés ont été secourus sur place puis évacués vers l'hôpital local, tandis que les corps des deux victimes décédées ont été transportés vers la morgue. **B. Adda**

**POLICE D'EL-BAYADH**

## Saisie de plus d'un demi-kilo de kif dans un bus

Les services de police de la daïra de Chellala dans la wilaya d'El Bayadh, ont procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 36 ans, impliqué dans le transport de stupéfiants à bord d'un bus de transport public, a indiqué un communiqué

rendu public. Lors d'une opération de contrôle, les policiers ont découvert, dans le coffre arrière du véhicule, un sac en plastique contenant six morceaux de kif traité d'un poids total de 580 grammes. Une somme d'argent de

7 000 DA a également été saisie sur le suspect. Après l'achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet du tribunal d'El Abiodh Sidi Cheikh, qui a ordonné son placement en détention. **B. Adda**

**POLICE DE MASCARA**

## Saisie de 494 bouteilles d'alcool

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illicite de boissons alcoolisées, les services de police des 9e et 5e sûretés urbaines de la wilaya de Mascara, ont procédé à la saisie de 494 unités de boissons alcoolisées de différents types

et formats, destinées à la vente illégale en milieu urbain, a indiqué un communiqué rendu public. Les deux opérations ont été menées à la suite d'informations parvenues aux services de police indiquant que deux individus stockaient des

quantités d'alcool en vue de leur distribution à partir de leurs domiciles. Munis de mandats de perquisition délivrés par le procureur de la République près le tribunal de Mascara, les policiers ont fouillé les habitations concernées, y découvrant

la quantité précitée de boissons alcoolisées. Une enquête a été ouverte et un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux suspects, tandis que la marchandise saisie a été remise à la Direction des Domaines de l'Etat. **B. Adda**

**ORAN**

## Arzew intensifie la lutte contre les constructions illégales

Les services de la commune d'Arzew, dans la wilaya d'Oran, ont déjoué une nouvelle tentative de construction illicite dans le quartier Haï Mohamed Fertas, au lieu-dit « la Crèche ». Selon des sources communales, le contrevenant a tenté de profiter du week-end pour ériger sans autorisation une habitation sur le domaine public. Alertée, l'APC a immédiatement mobilisé une équipe opérationnelle conduite par le directeur du service de nettoyage et des équipements publics. La structure en cours d'édification a été démantelée sur-le-champ et des mesures fermes ont été engagées à l'encontre de l'auteur de cette infraction. La municipalité d'Arzew réaffirme ainsi son engagement à faire respecter strictement la réglementation en matière d'urbanisme. La lutte contre les atteintes au patrimoine foncier et au littoral constitue un axe majeur de son action, avec une vigilance renforcée face aux tentatives d'occupation illégale du domaine public. Il y a quelques mois, une autre opération similaire avait eu lieu au niveau du site de la Fontaine des Gzelles, en bordure du littoral. Une construction non autorisée y avait été démolie en coordination avec les services de la gendarmerie. Dans le même sillage, des accès anciennement obstrués à Haï Akid Othmane, ex-Cap Carbon, ont été rouverts, tandis qu'une structure illégale bâtie à proximité immédiate de la mer a été supprimée. Les autorités locales rappellent que toute édification ou extension effectuée en violation de la loi sera systématiquement démolie. Des instructions précises ont été transmises aux maires et aux chefs de daïra afin de renforcer le contrôle permanent sur le terrain. En août dernier, deux habitats anarchiques avaient déjà été rasés au niveau de la plage de Cap Blanc, à Ain El Kerma, lors d'une vaste opération pilotée par la cellule de l'environnement de la wilaya et les services de la daïra de Boutlélis. Cette dynamique répressive vise à mettre un terme définitif aux pratiques spéculatives et à préserver le cadre urbain comme le patrimoine côtier, biens collectifs de l'ensemble des citoyens.

**Rafik**

**SIDI BEL-ABBÈS**

## Une campagne de reboisement réussie à Merine

Dellaha, zone anciennement boisée, relevant de la Daïra de Merine, à environ 100 km au sud-est de Sidi Bel-Abbès et jadis réputée pour ses vastes étendues forestières mais aujourd'hui fortement réduites, retrouvera sans doute, son visage verdoyant grâce à cette campagne de reboisement de ce samedi, couronnée de succès. L'opération, a été initiée par les services de la Wilaya en coordination avec la Daïra ainsi que l'implication des ouvriers de différentes municipalités, des subdivisions, des éléments de la police, de la Gendarmerie nationale, l'ANP et autres associations environnementales, mais surtout les dizaines d'élèves des écoles primaires et des bénévoles. Cette louable opération a permis la plantation de 5000 arbrisseaux à travers le site dégradé et la zone ciblée a été soigneusement choisie parmi les six Daïras de la wilaya, désignées pour couvrir l'événement et ce, pour la régénération des jeunes arbres et leur importance écologique dans la lutte contre l'érosion et le changement climatique. Encouragée par la forte participation citoyenne, l'initiative en question, s'inscrit dans la continuité des efforts du chef de la Daïra Mr Ghattas, qui n'a cessé au préalable d'organiser des campagnes de sensibilisation à travers les quatre communes, aidé par le maire, ses collaborateurs Si Ogbé, imam agréé de la Daïra de Mérine.

**Noui Moussa**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITE ABOU BEKRE BELKAÏD DE TLEMCEN**  
**Secrétaire général**

**Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales**  
**Cahier des charges N°02/ S.G / 2025 deuxième appel**

**Acquisition petit équipement scientifique et Fournitures pour le déroulement des activités de recherche Université de Tlemcen**

N.I.F de l'université : 416020000130223

Conformément aux dispositions prévues aux articles 37,38, 39 et l'article 46 de la loi n°23-12 du 18 Mouharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales aux marchés publics, l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences minimales pour la deuxième fois, en vue de l'acquisition petit équipement scientifique et Fournitures pour le déroulement des activités de recherche Université de Tlemcen. Les lots objet de l'appel d'offres sont :

N° Lot	Désignation des lots	chapitre
01	Équipement scientifique pour l'incubateur	21-31-02
02	Matériel de réalisation des prototypes pour l'incubateur	21-31-02
04	Tôle et accessoires	21-31-03
08	Produits chimiques pour le laboratoire d'excellence TAMAYOUZ	21-31-03

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges au siège du secrétariat général du Rectorat sis au siège du recteur de l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen nouveau pôle Mansourah Tlemcen, contre le paiement de la somme de Trois Mille dinars (4 000 DA) auprès de l'agent comptable de l'université.

Les offres doivent parvenir comme suit :

- Le 1ère enveloppe contenant le dossier de candidature indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature ».
- Le 2ème enveloppe contenant l'offre technique indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre technique ».
- Le 3ème enveloppe contenant l'offre financière indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre Financière ».
- Les Trois (03) enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure qui sera anonyme et comportera seulement l'indication de l'offre, l'adresse et la mention « À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres ».

**Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales**  
**N°02/ S.G / 2025 deuxième appel**

**Acquisition petit équipement scientifique et Fournitures pour le déroulement des activités de recherche Université de Tlemcen (Université de Tlemcen)**

« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres »

**\*Documents constitutifs de l'offre**  
 Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 18 Mouharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales aux marchés publics, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe scellée et anonyme, comportant la mention « À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et la mention « Appel d'offres n°.02. Et l'objet de l'appel d'offres pour la deuxième fois ».

1- **Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature ;
- Une déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
- À l'apport des documents, l'offre de candidature devra aussi comporter un dossier administratif composé des documents suivants :
- Registre de commerce électronique comportant le code relatif à l'activité objet de l'offre du soumissionnaire.
- Numéro d'identification fiscale « NIF »
- Attestation bancaire pour le « RIB »
- Couverture judiciaire en cours de validité.
- Mise à jour CASNOS en cours de validité.

Extrait de règles apuré et actualisé ou un échéancier de paiement avec la mention « ne figure pas sur le fichier national des fraudeurs ».

Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (Art 29 loi de finances 2009).

Agrement et certificat de qualité.

2- **L'offre technique contient :**

- La déclaration à sousscrire.
- Le présent cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et approuvé ».
- Tout document permettant l'évaluation de l'offre technique tels que, descriptifs techniques, catalogues ou mémoires techniques justificatifs de la qualité et des caractéristiques techniques des équipements proposés.
- Proposition de formation pour les utilisateurs, (durée et consistance de la formation).

**Capacités financières :**

- Bilans des trois dernières années.
- Références bancaires.

**Capacités professionnelles :**

- Moyens humains : mise à jour délivrée par la CNAS et en cours de validité.
- 3- **L'offre Financière contient :**
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif

**Validité des offres :**  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

**La durée de préparation des offres :**  
 La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

**La date de remise des offres :**  
 La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard 12h00 mn.

**La date d'ouverture des plis :**  
 Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de préparation des offres à 14h00 mn et ce à l'adresse ci-dessous indiquée, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la séance d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA DE SAIDA

### DAÏRA DE YOUB

### COMMUNE DE DOUI-THABET

N° : /2025

**Numéro d'identification fiscal (NIF) : 42200200002004401001.**

**L'AVIS DE CORRECTION  
D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE**

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le président de L'APC de DOUI-THABET annoncé un avis de correction de l'attribution provisoire de l'opération **REALISATION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT DE L'AEP STATIONNE POMPAGE APARTIR DU FORAGE F2 A ABDELHADJ AUX RESERVOIRS ABDELHADJ**
- Par un quotidien «BOLA» En date du 28/09/2025 Et «réflexion» En date du 25/09/2025 suite à la correction du PV d'évaluation (offre financière) en date du 20/10/2025.
- L'attribution provisoire est modifiée comme suit :

N°	Intitulé Du Projet	L'Entreprise retenue	Montant mentionné dans l'attribution provisoire	Montant De L'offre après correction	Délai Proposé	OBS
01	REALISATION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT DE L'AEP STATIONNE POMPAGE APARTIR DU FORAGE F2 A ABDELHADJ AUX RESERVOIRS ABDELHADJ	ABBED ABDELRIM	16.759.365,00 Da	16.748.655,00 Da	04 mois	Moins-disant Offre qualifiée techniquement

LE PRESIDENT DE L'APC

Réflexion 27/10/2025

ANEPE : 2531014081

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : D'Oran  
 Daïra : El-Senia  
 Commune : Sidi Chami.  
 N° : /2025

**AVIS**

**D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
 NIF : 31135010061

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et décret présidentiel N° 23-12 du 05/08/2023 , le président de L'APC de la commune sidi Chami informe les entreprises soumissionnaires participer à un appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 19/2025 relatif au projet cité ce dessous:

### REHABILITATION DU STADE COMMUNALE SIDI CHAMI

Par sur les Journaux Réflexion en date du 05/10/2025 et الجريدة الرسمية en date du 07/10/2025 et qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières les entreprises mentionnées sur le tableau ci-après est retenue provisoirement :

Entreprise retenue	Montant en TTC	NIF	Délais	La Note Techn/ 100	OBS
BOUATTOU YOUSSEF	59 416 938,00 DA	18431011381913513100	04 MOIS	52	—

Un délai de dix(10) jours, à partir de la première (1ère) parution sur la presse est accordé aux soumissionnaires pour déposer leurs éventuels recours auprès de la soumission des marchés publics de la commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .Ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le président de l'APC

Réflexion 27/10/2025

ANEPE : 2531014084

**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE RITE MALÉKITE**

# Belmehdi reçoit une délégation d'oulémas et de chouyoukh

*Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a reçu, au siège du ministère, une délégation d'oulémas et de chouyoukh venus de plusieurs pays islamiques, ayant pris part à la 17e édition du Colloque international sur le rite malékite, tenue à Aïn Defla du 21 au 24 octobre courant.*



**L**ors de cette audience, le ministre a salué la participation scientifique riche de ces oulémas et leurs contributions ayant enrichi les travaux du colloque, soulignant que "l'Algérie demeure fidèle à son rôle au service de l'Islam de juste milieu et de modération, incarné par le rite malékite dans sa pensée, sa jurisprudence et ses pratiques religieuses". Pour leur part, les oulémas, chouyoukh et invités ont exprimé "leur profonde gratitude envers l'Algérie, direction et peuple, pour l'accueil chaleureux et

l'hospitalité", saluant "l'organisation remarquable du colloque et les conclusions scientifiques de haut niveau auxquelles ont abouti les séances". L'Algérie, considèrent-ils, est "une source d'inspiration au service du rite malékite, en tant que modèle pionnier alliant authenticité et renouveau, et de préservation des constantes religieuses et nationales". Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur "l'importance de la coopération scientifique et intellectuelle entre l'Algérie et les autres pays islamiques, en vue de renforcer les va-

leurs de juste milieu et de modération et de prévenir les sociétés contre l'extrémisme, face aux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui". A cette occasion, le ministre a offert aux membres de la délégation "le Mushaf el-Djazair" en braille et le "Mushaf el-Djazair" en écriture cursive (mabsout), imprimés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ont pris part au Colloque international sur le rite malékite, des oulémas et chouyoukh venus de 14 pays islamiques.

**MESRA (MОСТАГАНЕМ)**

## Réouverture de la salle de soins de Ouled Mokhtar

Dans le cadre du suivi régulier des différentes structures de santé de la commune de Mesra, dans la wilaya de Mostaganem, M. Chaïb Adda El Hadj, président de l'Assemblée populaire communale, a effectué dans la matinée de dimanche une visite sur le terrain à la salle de soins du douar Ouled Mokhtar, afin de s'enquérir des préoc-

cupations exprimées par les citoyens concernant le fonctionnement des services de santé. Au cours de cette mission, les responsables du centre ont présenté leurs doléances et échangé avec les autorités sur les moyens susceptibles d'améliorer les conditions de travail et d'assurer la continuité des prestations offertes. Cette démarche a

permis de résoudre le problème soulevé et de rouvrir la salle de soins au profit des habitants, permettant ainsi la reprise normale des activités médicales. Une action qui témoigne de l'engagement des autorités locales à répondre concrètement aux attentes des citoyens et à renforcer la qualité du service public de santé. **Zakaria D.**

**MОСТАГАНЕМ**

## Célébration de la fête de Sidi Lakhdar Benkhlof

La commune de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem, a célébré, samedi, la fête traditionnelle dédiée au saint Sidi Lakhdar Benkhlof dans une ambiance mêlant authenticité et modernité. Placée sous la supervision des autorités locales et en présence des services de sécurité, la cérémonie a réuni une foule nombreuse ainsi qu'un grand nombre de

cavaliers venus de différentes régions pour participer à cet événement patrimonial. Les festivités ont été marquées par des spectacles de fantasia équestre, symboles de bravoure et de tradition populaire transmis de génération en génération. Des expositions et ventes d'équipements de cavaliers et de vêtements traditionnels ont également été organisées, met-

tant en valeur l'identité culturelle de la région. La fête a aussi été animée par des démonstrations de "m'treg" (jeu du bâton) et des séances de chants religieux (madih), qui ont donné à la célébration une dimension spirituelle et festive, témoignant de l'attachement des habitants à leurs racines culturelles et à leur riche héritage spirituel. **Zakaria D.**

**MОСТАГАНЕМ**

## Ouverture de la saison sportive scolaire

Le secrétaire général de la wilaya de Mostaganem a supervisé l'ouverture officielle de la saison sportive scolaire, organisée au stade Mohamed Bensaid du complexe sportif ERaid Farradj, sous le slogan « Nos champions sont dans nos écoles ». L'évé-

nement s'est déroulé en présence de membres de la famille éducative et sportive, dans une ambiance festive reflétant l'intérêt croissant accordé aux activités sportives en milieu scolaire. Cette initiative vise à encourager la pratique du sport chez les

**ALGER**

## Ouverture de la manifestation culturelle "Panorama du film sahraoui"

Les activités de la manifestation culturelle "Panorama du film sahraoui" ont débuté, à la Cinémathèque d'Alger, sous le thème "Cinéma pour la liberté", une manifestation qui rend hommage à la lutte et à la résistance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine. S'exprimant à cette occasion, le directeur de la Cinémathèque d'Alger, Adel Mekhalfa, a souligné que cet événement, organisé par le Centre algérien du cinéma (CAC) sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, représente "une prise de position culturelle et un engagement moral aux valeurs du septième art lorsqu'il est du côté des opprimés", et se veut "un hommage à la caméra, qui a toujours été à l'avant-garde pour consigner la vérité et donner la parole à ceux qui en sont privés". Mekhalfa a également rappelé les positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes, soulignant que son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination "n'est pas une position conjoncturelle, mais un engagement national ancré et un des principes fondamentaux de sa politique extérieure". La rencontre a donné lieu à plusieurs activités culturelles, dont la projection d'un long métrage documentaire du réalisateur algérien, Rabah Slimani, consacré à la lutte du peuple sahraoui pour l'indépendance. Le film évoque notamment le mur de séparation érigé par l'occupant marocain au début des années 1980, ainsi que la vie d'un groupe d'étudiants d'une école de cinéma dans les camps des réfugiés sahraouis, qui préparent leur cérémonie de fin d'études à travers la réalisation d'un documentaire intitulé "Le mur de la honte". Les activités de la "Panorama du film sahraoui", prévues jusqu'au 27 octobre, se poursuivront avec des ateliers de formation portant sur des expériences cinématographiques liées aux luttes de libération, notamment l'expérience de l'Ecole du cinéma sahraoui, outre la projection de films tels que "La femme sahraouie" et "Le droit de vivre".

**LE 2 NOVEMBRE PROCHAIN :**

## L'Algérie accueille les Journées du cinéma palestinien dans le monde

Plusieurs salles de cinéma algériennes accueilleront, le 2 novembre prochain, les Journées du cinéma palestinien dans le monde, avec au programme la projection de films palestiniens réalisés depuis le début de l'agression sioniste contre le peuple palestinien, le 7 octobre 2023, indique un communiqué du Commissariat du Festival international du film d'Alger, organisateur de l'événement. Organisé en partenariat avec FilmLab Palestine et le Centre algérien de la cinématographie, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, cet événement se tiendra à travers les Cinémathèques d'Alger, de Bejaïa, de Constantine et de Sidi Bel Abbès, la salle Mohamed-Touri à Blida et la salle Mezzi à Laghouat. Seront projetés, dans ce cadre, des films palestiniens réalisés depuis le début de l'agression sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, le 7 octobre 2023. Le coup d'envoi sera donné par la projection du court métrage "Ma Baad" de la réalisatrice Maha Haj. Il sera suivi du documentaire "Halet Eshq" des réalisatrices Carol Mansour et Muna Khalidi. Selon les organisateurs, la date du 2 novembre a été choisie car coïncidant avec l'anniversaire de la funeste Déclaration Balfour, à l'origine de la Nakba palestinienne, tout en s'inscrivant dans le cadre des célébrations de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. Un choix qui reflète "l'attachement constant de l'Algérie à la Palestine et à sa juste cause, par le cinéma, en tant qu'espace de mémoire et de résistance", estiment-ils. Les Journées du cinéma palestinien dans le monde visent à promouvoir la production cinématographique en Palestine, à renforcer la présence palestinienne sur la carte mondiale du cinéma et à mettre en lumière la Palestine comme un bastion de résistance culturelle sur la scène internationale, à travers des projections, des masterclasses et des espaces d'échange entre cinéastes.

élèves, à promouvoir les valeurs de fair-play et de discipline, ainsi qu'à découvrir de jeunes talents prometteurs dans diverses disciplines, en vue de représenter la wilaya lors des prochaines compétitions régionales et nationales. **Zakaria D.**



## TROUBLES DE LA VISION :

# Les symptômes à reconnaître, liste des différents troubles, correction

*aturellement, les symptômes de ces troubles visuels sont des problèmes de vue, mais ils peuvent être de différentes natures. Les troubles de la vision désignent des problèmes qui entraînent des anomalies optiques.*

D'une manière générale, ce qui définit un trouble de la vision est un problème de vue avec une déformation des images perçues. Chaque trouble de la vision a cependant des symptômes qui lui sont propres : la myopie se traduit par une mauvaise vue des objets éloignés sans que la vision de près soit impactée ; la presbytie entraîne un défaut de la vision de près. Des maux de tête ou des sensations d'irritation oculaire sont également fréquemment retrouvés chez les presbytes ; l'astigmatisme provoque une déformation des images. Par exemple, un point peut être perçu comme deux droites perpendiculaires. Une fatigue visuelle peut aussi être ressentie ; l'hypermétropie est un défaut de « mise au point » qui se traduit par une vision floue, surtout de près, qui fait généralement son apparition chez les gens âgés de 40 ans et qui s'accompagne fréquemment d'une fatigue oculaire devant un écran ou encore de douleurs et de maux de tête. Les troubles visuels sont des affections extrêmement fréquentes qu'il est possible de détecter relativement précocement. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer des examens réguliers de la vue, surtout lorsqu'on avance en âge. Bien entendu, tout changement de la vue, qu'il s'agisse d'une baisse de l'acuité, d'une vision floue ou d'une fatigue oculaire persistante, ou encore d'un éblouissement abnormal, doit amener à consulter un ophtalmologue. Ne traînez pas pour prendre rendez-vous, les délais pour obtenir une consultation sont extrêmement longs chez ces spécialistes qui sont très demandés. Pour préserver votre vue, pensez à protéger vos yeux



des agressions externes, notamment du soleil (que ce soit à la plage en été ou à la neige en hiver notamment) qui peut causer de nombreux dégâts au niveau visuel. De manière générale, consultez régulièrement un ophtalmologue (au moins une fois par an en cas de maladie oculaire et en particulier au-delà de 60 ans) pour contrôler l'absence de glaucoma, de cataracte et de dégénérescence maculaire (DMLA), et ce même si vous ne présentez aucun symptôme visible. Si vous souffrez de fatigue oculaire après avoir passé du temps devant un écran, pratiquez des exercices de relaxation oculaire, et faites des pauses régulières en faisant en sorte de regarder au loin (plus de 6 mètres) pendant quelques minutes. Vous pouvez aussi utiliser des larmes artificielles si vous

souffrez de sécheresse oculaire. Il existe quatre grands troubles de la vision qui sont des troubles de l'accommodation : la myopie, la presbytie, l'astigmatisme et l'hypermétropie. Chacun peut se présenter selon des intensités variables avec un retentissement visuel plus ou moins important. Ces différents troubles visuels peuvent aussi s'additionner les uns aux autres. Ainsi, on peut retrouver par exemple une presbytie doublée d'une hypermétropie (parfois avant l'âge de 40 ans), ce qui entraîne dans ce cas une accélération de l'évolution du trouble visuel ; une presbytie accompagnée d'une myopie qui apparaît plus tardivement, puisque ces deux troubles visuels se compensent l'un l'autre ; l'astigmatisme peut être combiné à la myopie ou à l'hypermétropie...

## J'ai les dents qui jaunissent, que faire ?

Le vieillissement naturel des dents favorise aussi leur jaunissement car l'émail s'use naturellement et laisse davantage apparaître la dentine, le tissu situé sous l'émail, qui est de couleur jaune. Enfin, une mauvaise hygiène bucco-dentaire ou des rendez-vous trop rares chez le dentiste contribuent à cette coloration des dents. La première chose à faire contre les dents jaunes est donc de retrouver une bonne hygiène bucco-dentaire. Au quotidien, brossez-vous consciencieusement les dents au moins deux fois par jour – matin et soir – pendant deux minutes. Une fois par an, consultez votre dentiste pour réaliser un détartrage et un polissage. En effet, comme le tartre contribue à la coloration des dents, l'ôter permet de retrouver des dents plus blanches. Le polissage permet quant à lui d'éliminer les tâches persistantes et de conférer aux dents un aspect plus brillant. En parallèle, diminuez votre consommation de produits qui jaunissent les dents comme le café et le thé notamment. Si vous ne pouvez pas vous en passer, rincez-vous bien la bouche avec un grand verre d'eau après l'absorption d'une de ces boissons chaudes. La cigarette jaunit aussi les dents : pour retrouver des dents blanches et pour votre santé en général, l'arrêt du tabac est toujours une bonne idée. Un traitement éclaircissant chez le dentiste. Une fois ces bonnes habitudes mises en place, vous pouvez être tentés d'entreprendre un traitement éclaircissant. Si c'est le cas, parlez-en à votre dentiste, qui vous orientera vers l'option la plus adaptée à votre cas. Mais méfiez-vous des produits vendus sur internet : ils promettent un blanchiment facile et peu coûteux de vos dents à domicile mais présentent un risque d'altération de l'émail des dents, voire de développement d'une hypersensibilité dentaire.



## Allergie ou rhume : comment faire la différence ?

Les expertes interrogées par SELF rappellent que de nombreux symptômes peuvent être liés à un rhume. Elles citent notamment : le nez qui coule, une congestion nasale, une toux, un éternuement, des maux de gorge, des maux de tête, de légères douleurs corporelles, une faible fièvre. Néanmoins, d'autres affections potentiellement plus graves telles que la grippe, le Covid-19, ou encore le virus respiratoire syncytial (VRS) peuvent provoquer des symptômes semblables à ceux d'un simple rhume. Voici les symptômes de la plupart des allergies. Si les allergies peuvent également entraîner des symptômes similaires, voici tous les signes les plus courants, quelque soit leur déclencheur de nez qui coule, une congestion nasale, une toux, un éternuement, des démangeaisons de la peau, du nez ou des yeux, des yeux larmoyants ou rouges, des éruptions cutanées, une respiration sifflante ou un essoufflement, une pression sur

les sinus, des maux de tête. "On peut sentir légèrement malade ou fatigué", complète Katrina Johnson, médecin interne. Cet épuisement peut également participer à la confusion entre rhume et allergie. D'après les médecins interrogés par le média SELF, 6 points sont à prendre en compte pour bien faire la différence entre un rhume et une allergie quand on souffre de symptômes similaires. Voici les quelques. Premier élément à surveiller selon les expertes : les éventuels signes d'infection. En effet, si les rhumes sont moins susceptibles de provoquer de la fièvre que d'autres infections comme le Covid ou la grippe, votre température peut augmenter, ce qui n'est pas le cas si l'on souffre d'allergie. "Les allergies ne provoquent pas de fièvre", précise Erin L. Reigh. "Et vous savez que lorsque vous êtes malade, vos glandes peuvent être gonflées et enflées : en général, cela ne se produit pas lorsque vous avez des allergies.

## Pourquoi cette sensation de fatigue au réveil, même après 8 heures de sommeil ?

Pourquoi huit heures ne suffisent pas toujours ? qualité du sommeil, pathologies sous-jacentes, dépression : plusieurs causes peuvent expliquer un sentiment de fatigue malgré un temps de sommeil apparemment suffisant. Quantité vs qualité de sommeil : est-ce je dors suffisamment bien ? Les gens confondent souvent quantité et qualité de sommeil, explique délibérément le Dr Stéphanie Mazza. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine de micro-éveils et d'une fragmentation du sommeil : un environnement bruyant, les mouvements du partenaire dans le lit, ou encore les variations de température, notamment au moment de la ménopause. "Ces micro-éveils, le plus souvent imperceptibles, empêchent le sommeil de s'ap-

profondir, précise la spécialiste. Résultat : on peut passer la nuit à alternner sommeil léger et réveils sans jamais atteindre les phases profondes." Ces interruptions perturbent la continuité du sommeil, et la fatigue persiste malgré un nombre d'heures apparemment suffisant. Attention : si les objets connectés (montres, bracelets) peuvent donner une idée assez précise de la durée du sommeil, ils ne permettent pas d'en évaluer la qualité. Celle-ci reste difficile à mesurer sans examens médicaux spécifiques... Le sommeil est composé de plusieurs stades : léger, profond et paradoxal. Si la phase de sommeil profond – celle qui est la plus réparatrice – est insuffisante, on peut dormir longtemps sans pour autant se sentir reposé le lendemain."



## L'astuce vraiment efficace pour que la pâte à tarte ne gonfle pas à la pré-cuisson

## Rouge à lèvres : quelle est sa durée de vie et quand faut-il le jeter ?

l'espérance de vie d'un rouge à lèvres varie d'une référence à une autre. Celle de la Commission canadienne sur la durabilité minimale, affichée sur l'emballage du produit, est générale, la durée de vie d'un rouge à lèvres d'environ une année. Celle qui est composée du mois et de la date de fabrication et de la date de péremption indiquée sur l'emballage ou d'un symbole représentant un sablier. Toute la date de durabilité minimale du cosmétique est supérieure à 30 mois. L'étiquette mentionnait la période de conservation maximale de 30 mois. Cela signifie que le rouge à lèvres peut être conservé, si votre tube de rouge à lèvres est mal conservé, qu'il dispose d'une odeur désagréable ou que sa texture noircit, se dégrade, mient avant de prendre aucun risque et de l'utiliser. Cela signifie également que si vous le conservez, qu'il continue à commencer à se décomposer et ce dernier peut bien évidemment être consommé. Cela signifie également que de moins bons effets. Ainsi, un rouge à lèvres présente une texture moins bonne ou une couleur des pigments moins belle ou moins intense. Cela signifie également que si votre rouge à lèvres périste, c'est prendre le risque d'une réaction miteuse irritante, déclenchant votre éruption cutanée.

## **"Mon bébé a le nez bouché la nuit", comment le soulager ?**



Quand le bébé est enflamé, il est fréquent que les parents souhaitent que ça le laisse tranquille et de lui faire respirer correctement. En effet, un enfant se forme au niveau de la muqueuse nasale, et quand il a la tête tournée vers l'arrière, les voies nasales se font moins. La respiration nasale est principalement chez les bébés, comme chez les adultes, mais moins grande. Cela permet de pourvoir toute la poitrine et de respirer par le nez en même temps, qu'il ont le nez bouché. C'est une fonction qui n'est pas encore développée complètement enfant. Mais que peut-on alors faire pour l'aider ? Les laveurs de nez

peuvent encore le geste le plus efficace. Cela débouche des pénétrations de l'air dans les voies respiratoires, et cela aide à dégager les voies respiratoires de la muqueuse et de la pression. Dès que c'est possible, 9 à 9 mois, il faut que le bébé se penche pour respirer correctement, sans faire de gouttières d'écoulement des mœurs. Mais il faut pas oublier que l'écoulement des mœurs est physiologique. Il n'y a pas de risque de s'assécher les voies respiratoires. Il est possible d'utiliser des seringues à embout en silicone, mais il faut faire attention de ne pas laisser l'embout dans le nez trop longtemps. Dès que l'enfant a appris à respirer par le nez, peut-être avec l'aide d'un laveur de nez, il faut également bien àérer la chambre la nuit pour éviter un air trop sec et les polluants intérieurs, et il faut faire attention à ce que l'enfant ne respire pas dans la nature. Les bébés peuvent théoriquement respirer par la bouche à la place du nez, mais la paroi nasale est très sensible au niveau des narines, et si l'enfant respire par la bouche, ce n'est pas physiologique, dans un moment de repos, explique le pédopsychiatre. Dès que l'enfant a appris à respirer par la bouche, car cela n'est rien de grave, mais il faut faire attention à ce qu'il respire par la bouche uniquement, dans une situation de détresse.

## **"Mon enfant a un ami toxique" : comment réagir et l'aider à s'en protéger ?**

Quand la relation à l'autre devient l'outil d'une relation violente. Mais pour réagir de façon appropriée à une relation toxique de son enfant, il est important de bien la comprendre. Même si les caractéristiques varient en fonction de l'âge, l'attitude toxique de l'adulte est toujours la même : la manutention du jugement et la dévalorisation de l'autre, à la subversion de ses parents », indique Catherine Dumontel, psychologue. Lamé en question répercute et décharge son vécu, imitant ses parents. « Les parents sont souvent victimes d'un deuxième empêchement à une grande bonté. Ces caractéristiques changent quand l'éducation les malmenent. Ils reproduisent alors la cruauté des parents, le plus souvent au moment de l'adolescence. « Une relation toxique, qui dysfonctionne, est toujours une relation de transfert. La personne en question entre les deux mondes : si la relation se passe bien, et les moments où il est blessé. Sa confiance en lui peut être émoussée. Pour laider, le parent a un outil puissant : l'example. En construisant une relation saine avec son enfant, on lui montre à quoi ressemble un rapport équilibré entre deux personnes, on lui prouve qu'il a de la valeur, et on l'aide à se projeter. C'est important de faire de l'auto-évaluation et de faire des réflexions sur ce que l'on a fait dans la relation avec l'enfant. Quand on traverse une situation difficile, parfois l'inquiétude et qu'on a besoin d'aide, chaque parent fait appeler à un conseil de soutien ou en place, fidèle dans toutes les structures sociales ». C'est important



## Des caméras thermiques pour smartphones



Le Thermal Master P3 révolutionne le marché des caméras thermiques compactes en offrant des performances professionnelles dans un format portable, idéal pour les techniciens et amateurs de bricolage. Le Thermal Master P3 s'impose discrètement comme l'une des caméras thermiques compactes les plus prometteuses de 2025. Avec ses performances de niveau professionnel, cette caméra de la taille d'un pouce séduit par sa qualité et sa portabilité. Conçu pour se brancher directement sur un smartphone ou un PC, le P3 arbore un corps en alliage d'aluminium à la fois élégant et robuste. Mesurant environ 59 x 27 x 17 mm et pesant seulement 26 g, il est assez léger pour être transporté dans une poche, bien qu'il soit livré avec un étui protecteur sans ajouter de volume excessif. Le Thermal Master P3 offre des relevés de température précis et clairs, ce qui en fait un outil idéal pour le travail macro sur les circuits imprimés. Capable de se concentrer sur des puces ou des traces individuelles, il excelle également dans les applications de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et dans les inspections de bâtiments. La lentille de mise au point manuelle de 8 mm dispose d'une résolution de 256 x 192 pixels, pouvant être simulée à 512 x 384 pixels.

## Synology lance une caméra de surveillance bourrée d'IA



Souriez, vous êtes filmé ! Le chantre des NAS commercialise sa première caméra Wi-Fi dopée à l'IA, la CC400W, pour une surveillance sim-

ple et sécurisée des petits commerces, entreprises et domiciles d'amateurs de serveurs Synology. Un produit de pointe, mais qui n'est toutefois pas à

## Un drone capable de se camoufler dans l'eau



L'Ukraine renforce sa suprématie technologique dans la guerre des drones. Son dernier développement : un quadrirotor capable de se poser sur l'eau, de s'immerger complètement et de réapparaître au moment opportun pour attaquer. Une évolution qui complexifie les stratégies défensives et ouvre de nouvelles perspectives d'embuscade. Les drones ont révolutionné les stratégies militaires modernes, modifiant

l'équilibre des forces sur le champ de bataille. Longtemps cantonnés à l'air et à la terre, ces engins s'adaptent désormais aux environnements aquatiques. En Ukraine, une nouvelle génération de drones submersibles émerge, capable d'opérer discrètement sous l'eau avant de frapper par surprise. Profitant de leur furtivité naturelle, ces dispositifs pourraient offrir un avantage stratégique décisif en rendant toute

avancée ennemie plus périlleuse, aussi bien sur terre qu'en mer. Depuis le début du conflit, l'Ukraine a su tirer parti des drones pour compenser son infériorité en effectifs et en matériel lourd face à l'armée russe. Ces appareils, bon marché et faciles à produire, permettent d'effectuer des frappes chirurgicales contre des positions ennemis, des véhicules blindés ou des infrastructures stratégiques.

## Un casque américain traduit plusieurs voix simultanément

Les chercheurs américains révolutionnent la traduction simultanée avec un casque capable de distinguer et traduire plusieurs voix en temps réel, tout en préservant leur authenticité sonore. Les chercheurs américains ont franchi une nouvelle étape dans le domaine de la traduction simultanée avec un système de casque avancé capable de traduire plusieurs intervenants en temps réel. Ce dispositif, développé par l'Université de Washington, utilise des écouteurs à réduction de bruit dotés de microphones pour capter et traduire les voix tout en préservant leur direction et leurs caractéristiques uniques. Le système, appelé Spatial Speech Translation, fonctionne grâce à des algorithmes sophistiqués qui distinguent les différents locuteurs et les suivent tout en traduisant leurs propos avec un léger décalage de 2 à 4 secondes. Cette innovation promet de transformer les échanges multilingues en préservant l'authenticité et la richesse des voix originales.

# SPORT



AVIRON - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025

## La sélection nationale en Afrique du Sud



La sélection nationale algérienne d'aviron et d'aviron de plage s'est envolée vers l'Afrique du Sud pour prendre part aux Championnats d'Afrique, prévus du 27 octobre au jusqu'à 2 novembre, avec les épreuves d'aviron de plage (beach sprint) programmées les 28 et 29 octobre à East London, et celles de l'aviron classique les 1er et 2 novembre 2025. Selon la Direction technique nationale, la délégation algérienne comprend des athlètes issus des catégories

seniors, U23 et juniors, aussi bien chez les hommes que chez les dames. L'équipe nationale a achevé un stage préparatoire intensif au barrage de Béni Haroun (wilaya de Mila), qui s'est étalé jusqu'au 24 octobre, afin de peaufiner la préparation physique et technique avant ce rendez-vous continental. Les compétitions d'aviron de plage se dérouleront sur le site d'Orient Beach (East London), où les participants sont attendus ce samedi pour les entraîne-

ments officiels. La réunion technique des chefs d'équipe se tiendra la veille du début des épreuves. L'Algérie ambitionne de confirmer les bons résultats obtenus ces dernières années sur la scène continentale, où elle a régulièrement décroché des médailles dans les spécialités d'aviron classique et de plage. Cette participation en Afrique du Sud s'inscrit également dans le cadre de la préparation des Jeux africains de la jeunesse 2026, prévus en Angola.

### USM HARRACH (LIGUE 2)

## Le président du club annonce sa démission

Après la démission de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi juste après la défaite de son équipe contre le CR Témouchent, c'est au tour du président du club, Sofiane Touahria, de quitter son poste. Ce dernier avait annoncé dans un communiqué sa

démission en raison « des conditions actuelles qui ne permettent plus de travailler sereinement ». « Après une profonde réflexion et en toute responsabilité, j'ai décidé de mettre fin à mon parcours à la tête du club. Ce n'est pas une décision facile, mais l'at-

mosphère autour de l'équipe ne favorise plus un travail à la hauteur de l'histoire et du prestige de l'USMH », a-t-il déclaré dans le même communiqué. L'USMH qui occupe la 11e place avec 8 points avait perdu à domicile contre la JS El Bia

### CAF - COMPÉTITIONS INTERCLUBS

## Tirage au sort de la phase de groupes le 3 novembre

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, saison 2025/2026, sera effectué le lundi 3 novembre à Johannesburg (Afrique du Sud), a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) jeudi. La cérémonie se déroulera à partir de 13h00 (heure d'Afrique du Sud), 12h00 (heure algérienne), précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. La commission

des compétitions de clubs de la CAF procédera d'abord au tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération à 13h00 (heure d'Afrique du Sud), 12h00 (heure algérienne). Il sera suivi par le tirage au sort de la Ligue des champions à 14h00 (heure d'Afrique du Sud), 13h00 (heure algérienne). L'événement sera retransmis en direct sur les plateformes numériques de la CAF. Ce tirage marquera l'aboutissement du der-

nier tour de qualification des compétitions interclubs 2025/2026, dont les matches retour se disputeront ce week-end à travers le continent. Les seize clubs qualifiés dans chaque compétition obtiendront ainsi leur billet pour la phase de groupes. Les 16 qualifiés seront scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de compétition se qualifieront pour les quarts de finale.

### COUPE DE LA CAF

## Ghacha remet l'USMA à l'endroit

L'USM Alger a renversé la vapeur sur l'AFAD Djékanou au match retour du 2e tour préliminaire de la Coupe de la CAF disputé au stade 5-juillet, en s'imposant sur un score sans appel de trois buts à zéro, synonyme de la qualification pour la phase de poules de l'épreuve africaine. Ghacha, grand artisan de la victoire, vous salut bien. Malgré une première menace des Ivoiriens qui a donné des sueurs froides, les Usmistes, appelés à surmonter le score du match aller, rentreront vite dans le vif du sujet. A la 13e, Radouani exécute un corner et Ghacha se démarque pour ouvrir le score d'une jolie tête. La situation débloquée, cela va motiver davantage les Rouge et Noir qui vont poursuivre leurs assauts. Leurs efforts seront récompensés par un second but, signé Benzaza d'une bonne frappe à ras de terre (29e). Ils prennent confiance et cela leur permettra de gérer la suite de la première mi-temps très à l'aise. Côté AFAD, pas de riposte. Les Algérois regagnent ainsi le vestiaire en menant au score et jusqu'à là, ils sont qualifiés pour la phase de poules. Au retour des vestiaires, le rythme de la rencontre va baisser d'un grand. Les Usmistes n'osent pas vers l'avant et se contentent de gérer intelligemment les débats du match, donnant l'impression vouloir préserver leur avantage au score jusqu'au coup de sifflet final. Mais ils jouent avec le feu car un but de l'AFAD aurait compliquée la situation. Les Ivoiriens tenteront de revenir, mais leurs tentatives sont restées vaines, face à une défense usmiste qui se montre solide derrière et un milieu de terrain compact. Lors de la deuxième période de la rencontre, on n'assiste à aucune occasion franche et le jeu se concentre dans le milieu du terrain.

### COUPE DE LA CAF - CR BELOUZDAD

## Ramovic demande encore du temps

Malgré la qualification acquise en phase de poules de la Coupe de la CAF, la prestation du CR Belouzdad n'a pas été à la hauteur des attentes. D'ailleurs, l'entraîneur en chef, Sead Ramovic, demande du temps pour améliorer les choses. La formation de Laâquiba est donc parvenue à faire tomber le Hafia Conakry au stade Nelson-Mandela. Une qualification qui fait énormément de bien à la formation belouzdadie du moment que l'équipe va pouvoir retrouver la confiance en prévision des prochaines échéances. Rien n'a été facile au cours de cette rencontre, puisque les Rouge et Blanc ont montré un visage tout juste moyen. La prestation d'ensemble n'a pas été à la hauteur des attentes et surtout en première mi-temps. C'est donc fort logiquement que Ramovic a dû faire face aux questions concernant la copie rendue par ses poulains. S'il reconnaît que ce n'était pas parfait, il assure qu'il a encore besoin de temps : « Il est vrai qu'il y a des choses qui n'ont pas fonctionné et notamment en première période. Cependant, il ne faut pas oublier que nous avons changé beaucoup de choses au sein de l'équipe et il y a toujours une cohésion à trouver. On a besoin de plus de temps pour progresser et cela fait que nous allons continuer à travailler pour essayer de nous améliorer au fil des matches. » En plus de demander qu'on lui accorde un plus de temps, Sead Ramovic est également revenu sur une idée qu'il souhaite appliquer au sein de l'effectif, celle de rendre ses joueurs polyvalents comme il est en train de le faire avec Abderrahmane Bekkour. Sur ce point, Ramovic nous éclaire : « Bekkour peut jouer en défense centrale et en tant que récupérateur. C'est une très bonne chose. En ce qui me concerne, je veux que mes joueurs soient prêts à évoluer à tous les postes. Cela nous donne plus de solutions. »

# SPORT

PARIS FC (FRANCE)

## Le match de Chergui, buteur contre Nantes



Le néo-international algérien Samir Chergui a marqué son premier but en Ligue 1 française et a réalisé globalement un bon match face à Nantes. Il a débuté la rencontre dans l'axe de la défense où il a été plutôt intéressant dans l'anticipation et la couverture, même si l'ouverture du score d'El Arabi il faisait

doublon de marquage sur Leroux, laissant l'international marocain tout seul. Cependant il était intéressant aussi devant où il montait sur le coup de pied arrêtés et c'est justement dans cette position qu'il réussit à égaliser. On joue la 15e minute, Maxime Lopez tente un coup de ciseau à l'entrée de la sur-

face, Chergui qui se trouve face au gardien mais pas en position de hors-jeu, détourne la frappe un peu molle au fond des filets. Par la suite il ne peut rien sur le second but de Nantes par Abline d'une superbe frappe et passera comme latéral gauche en début de deuxième mi-temps avec l'entrée en jeu d'Octavio.

FOOTBALL (ANGLETERRE)

### Liverpool et Arne Slot nagent en plein cauchemar

Avant un calendrier chargé, Liverpool vient d'enchaîner une quatrième défaite consécutive en Premier League et confirme un début de crise. Sur un nuage la saison dernière, Liverpool est maintenant en train de sombrer. Après avoir bien

débuté en Championnat, les Reds enchaînent un quatrième revers consécutif en Premier League après une nouvelle déroute à Brentford (2-3), la cinquième en six matchs toutes compétitions confondues. De quoi sérieusement devenir inquiétant,

puisque Arsenal, leader avec 19 points, pourrait compter sept points d'avance sur Liverpool en cas de victoire ce dimanche contre Crystal Palace. Et si Arne Slot n'est, pour le moment, pas remis en question, les individualités commencent à agacer.

LEICESTER CITY (ANGLETERRE)

### Odsonne Édouard s'en prend à Ruud van Nistelrooy

Prêté à Leicester la saison dernière, Odsonne Édouard y a vécu un calvaire. Son club est descendu en Championship, et il n'a joué qu'un seul match de Premier League. Dans un entretien accordé à L'Équipe, l'attaquant français est revenu sur cette ex-

périence et a notamment évoqué sa relation avec Ruud van Nistelrooy, glaçiale. « Ça s'est mal passé à Leicester, et ça m'a marqué professionnellement. Les raisons, je n'en ai pas vraiment. Le courant n'est pas passé avec (Ruud) Van Nistelrooy. Je me suis retrouvé

bloqué, sept mois sans jouer. Avoir été un grand attaquant ne veut pas forcément dire être un grand coach. Après les entraînements, je refaisais une séance de mon côté encore plus dure avec mon préparateur physique. Je n'ai pas lâché. »

BORUSSIA DORTMUND (ALLEMAGNE)

### Bensebaini désigné homme du match contre FC Cologne

Après sa défaite face au Bayern en l'absence de Ramy Bensebaini, le Borussia Dortmund a battu le FC Cologne avec un excellent match de l'international algérien. Après le gardien adverse Marvin Schwabe auteur de huit arrêts, Bensebaini

était le joueur le mieux noté de la rencontre. Avec neuf ballons récupérés et tous les duels remportés, il a été intraitable en défense. Après avoir rattrapé plusieurs erreurs de ses coéquipiers, il a aussi envoyé de bons ballons à ses attaquants avant

de participer en fin de match sur le coup de pied arrêtés. C'est en toute fin de match que Beier entré en cours de jeu marque le seul but de la rencontre à la 90e minute. Avec cette victoire Dortmund retrouve le podium.



RC LENS (FRANCE)

### Samson Baidoo est le nouveau chouchou de Bollaert

Solide, calme et impérial face à l'OM, Samson Baidoo a livré une prestation de patron à Bollaert. Le jeune défenseur autrichien, successeur de Kevin Danso, s'impose déjà comme la nouvelle référence de la défense lensoise. Dans une ambiance de feu à Bollaert, le RC Lens a frappé un grand coup en s'offrant l'Olympique de Marseille (2-1). Un succès arraché avec courage, engagement et une solidarité de tous les instants. Menés après un quart d'heure sur une frappe splendide de Mason Greenwood, les Sang et Or ont d'abord souffert avant de renverser la rencontre grâce à un penalty d'Odsonne Édouard et à un but contre son camp de Benjamin Pavard. Mais derrière ces moments-clés, c'est la prestation défensive des Lensois qui a fait la différence, et en particulier celle d'un homme : Samson Baidoo. Intraitable du début à la fin, le jeune défenseur autrichien a éteint les espoirs marseillais avec une autorité bluffante. Arrivé cet été pour succéder à Kevin Danso, parti l'hiver dernier en Premier League après trois saisons et demi exceptionnelles, Baidoo devait combler un vide immense dans l'arrière-garde artésienne.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE (FRANCE)

### Le Barça en repérage pour Mason Greenwood

Mason Greenwood continue de relancer sa carrière avec brio à l'Olympique de Marseille, où il a récemment inscrit un quadruplé lors de la large victoire 6-2 contre Le Havre. Selon le quotidien britannique The Sun, des recruteurs du FC Barcelone étaient présents dans les tribunes et ont été impressionnés par sa performance, relançant l'idée d'un possible transfert l'été prochain. Une telle opération pourrait offrir à Greenwood une réunion inattendue avec Marcus Rashford au Camp Nou. Parti de Manchester United en 2023, l'attaquant anglais s'est d'abord relancé à Getafe avant de franchir un cap à Marseille, avec qui il a signé un contrat de cinq ans pour 26 millions d'euros. Auteur de 22 buts dès sa première saison, il affiche déjà 8 réalisations et 4 passes décisives en 12 matchs toutes compétitions confondues en 2025-2026. The Sun rappelle enfin qu'à la suite de son départ négocié à l'amiable avec United, le club mancunien conserve 50 % sur un éventuel futur transfert.

FOOTBALL (FRANCE)

### Le PSG prend une décision avec Achraf Hakimi

Après l'hécatombe de blessures dans l'effectif du Paris Saint-Germain, et alors que la situation semble enfin s'améliorer avec les retours récents d'Ousmane Dembelé et Désiré Doué, le club de la capitale ne veut prendre aucun risque avec ces joueurs. Le PSG profite donc de cette pause de la Ligue des Champions pour reposer l'un de ses cadres, Achraf Hakimi. « En accord avec la direction sportive et le staff technique, Achraf Hakimi est laissé au repos. Il reprendra l'entraînement collectif jeudi prochain », a communiqué le club sur ses réseaux sociaux. Le latéral droit marocain manquera donc le match de Ligue 1 face à Lorient, programmé pour mercredi 29 octobre. Habituel à dépanner au poste de latéral, Senny Mayulu pourrait s'en charger lors de ce match. Si Joao Neves est rétabli d'ici là, Warren Zaire-Emery pourrait également reculer sur le terrain et occuper ce poste. De son côté, Hakimi sera de retour pour une série de matchs cruciaux en championnat contre Nice et Lyon, avec un choc contre le Bayern Munich au milieu, avant la trêve internationale.

# Auto-Moto



## Le Subaru Solterra profite d'une mise à jour très profonde



Clone quasi-parfait du Toyota bZ4X, le Subaru Solterra a, comme celui-ci, réalisé un début de carrière décevant. Au-delà des habituelles évolutions esthétiques, la version restylée s'attache donc à effacer les lacunes techniques de ce duo nippon. Des évolutions que nous avons pu jauger lors d'un premier galop d'essai. Comme beaucoup de constructeurs, Subaru a entamé une conversion vers le tout-électrique. Du moins en France, où le niveau des taxes appliquées sur certains moteurs thermiques rend de tels véhicules inenvisables dans notre pays. Dans le cadre

des accords avec Toyota, constructeur qui ne se cache pas d'être peu électro-convaincu, Subaru a donc dévoilé, fin 2021, son premier modèle 100 % électrique de série. Baptisé Solterra, ce SUV familial est un Toyota bZ4X légèrement remaillé. Il souffre donc, dans sa première version, des mêmes défauts. Parmi ceux-ci, c'est le couple fatal formé par ses consommations élevées et sa batterie de capacité limitée, qui entraîne, de facto, une autonomie trentaine, qui est le plus rédhibitoire. D'autant que les puissances de charge peu élevées (6,6 puis 11 kW en AC,

150 kW en DC) entraînent des immobilisations à rallonge. Même si, vu de face, le Solterra 2025 se distingue largement de son prédécesseur, ce ne sont pas les évolutions esthétiques qui sont le plus marquantes. On relève, certes, une proue largement redessinée avec des angles plus marqués, la disparition de la fausse calandre et de nouveaux projecteurs rectangulaires et très discrets. L'emplacement des précédents éclairages est désormais occupé par des feux de jour dont les 6 points de LED sont un hommage aux 6 étoiles qui composent le logo de la firme.

### La R5 Turbo 3E électrise les virages à 555 chevaux

Renault a fait vibrer les passionnés d'automobile en engageant sa spectaculaire R5 Turbo 3E au Tour de Corse Historique 2025. Entièrement électrique, la R5 Turbo 3E - réinterprétation moderne d'un modèle légendaire - prouve que le plaisir de pilotage et la performance ne dépendent plus de la cylindrée ou d'un turbocompresseur. Un clin d'œil audacieux à la glorieuse époque des rallyes où la Renault 5 Turbo faisait trembler les routes du Monte-Carlo. Sous ses airs de concept rétro-futuriste, la R5 Turbo 3E cache une fiche technique à faire pâlir plus d'une sportive thermique, à commencer par la nouvelle E-208 GTI ou la future ID.2 GTI. Son architecture 100 % électrique repose sur deux moteurs-roues à l'arrière développant 555 chevaux et un couple démentiel parfaitement géré, indépendamment par chaque roue. De quoi propulser cette bête de course de 0 à 100 km/h en 3,5 secondes seulement. Lancée dans le cadre du Tour de Corse Historique, la citadine survitaminée a affronté les virages exigeants de l'île de Beauté avec un panache inattendu.

### Rolls-Royce se paie une voiture en or pour les 100 ans de la marque



Or massif, feuille d'or ou encore poudre d'or, nous ne parlons de bijou, mais d'automobile, il s'agit d'une Rolls-Royce Phantom limitée à 25 exemplaires pour le centenaire de la marque. La Rolls des Rolls en quelque sorte. La marque

de luxe la plus emblématique du monde automobile fête ses cent ans. Sans surprise, elle met les petits plats dans les grands en poussant le soin du détail à son paroxysme. Pour Rolls-Royce, cette Phantom Centenary Pri-

### Opel prêt à rebadger un SUV chinois Leapmotor : le B10 en ligne de mire



C'est un scénario que peu auraient imaginé il y a encore quelques années : Opel pourrait bientôt vendre une voiture chinoise sous son propre badge. Selon nos confrères allemands de Automobilwoche, la marque allemande étudie sérieusement l'idée de lancer le Leapmotor B10, un SUV électrique compact déjà commercialisé en Chine, sous pavillon Opel. Une manièvre pour Stellantis, sa maison mère, de tester une nouvelle voie : celle du pragmatisme industriel. Dans un marché électrique en pleine turbulence, les constructeurs européens se heurtent à un dilemme : comment proposer des voitures à batterie à prix décent, sans sabrer leurs marges ? Opel, qui se réveille encore généraliste mais se voit rattrapé par la concurrence chinoise, pourrait avoir trouvé une réponse avec ce B10 venu d'Hangzhou. Derrière cette opération se cache Leapmotor International, la coentreprise fondée en 2023 entre Stellantis (51 %) et Leapmotor (49 %). Objectif : importer, et bientôt produire, des modèles chinois calibrés pour le Vieil Continent. Le "badge engineering", cette pratique qui consiste à coller un logo différent sur une voiture existante, n'a rien de nouveau. Mais ce serait une première pour Opel dans le monde des voitures particulières. Jusqu'ici, la marque n'avait pratiqué l'exercice que sur ses utilitaires (Combo, Vivaro, Movano) ou sur le micro-Rocks Electric.

# MOTS FLÉCHÉS

## FORCE

3

## VENEZUELA

### Protection des côtes contre des opérations secrètes américaines

Le Venezuela a mené des exercices militaires visant à protéger ses côtes d'éventuelles « opérations secrètes » approuvées par l'administration du président américain Donald Trump, a déclaré le ministre de la Défense Vladimir Padrino. « Nous développons un exercice de défense côtière, commencé il y a 72 heures (...) pour nous protéger non seulement des menaces militaires de grande envergure, mais aussi du trafic de drogue, des menaces terroristes et des opérations secrètes visant à déstabiliser les affaires intérieures du pays, a dit Padrino. Donald Trump a autorisé les opérations de la CIA au Venezuela et a déclaré envisager des attaques terrestres contre des cartels de la drogue présumés dans ce pays des Caraïbes. Washington va déployer un porte-avions dans les Caraïbes, officiellement pour lutter contre le narcotrafic, une montée en puissance considérable des moyens militaires américains dans la région que le président vénézuélien Nicolas Maduro a dénoncée vendredi comme une tentative d'inventer une nouvelle guerre.

## KENYA

### Saisie de méthamphétamine, 6 Iraniens arrêtés

Six ressortissants iraniens ont été arrêtés samedi soir après que la marine kényane a intercepté un navire transportant de la méthamphétamine au large de Mombasa, ville portuaire située à environ 485 kilomètres au sud-est de la capitale Nairobi. Selon les autorités sécuritaires, le bateau suspect a été stoppé lors d'une patrouille maritime dans l'océan Indien, puis escorté vers la côte sous haute surveillance. Dans un communiqué, la Direction des enquêtes criminelles (DCI) a confirmé que des équipes spécialisées avaient saisi des centaines de paquets scellés de stupéfiants dissimulés à bord du navire. « Les autorités enquêtent sur l'origine et la destination d'une cargaison de méthamphétamine d'une valeur estimée à 8,2 milliards de shillings kényans », a précisé le communiqué. « Les investigations visent à déterminer la provenance et la destination des 769 colis contenant une substance cristalline identifiée comme de la méthamphétamine. La valeur marchande de la drogue saisie est estimée à environ 63,4 millions de dollars », a ajouté la DCI.

## TURQUIE

### Le PKK annonce son retrait du territoire turc

Dans une déclaration, le parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a indiqué que ses éléments armés présents sur le territoire turc étaient en train de se retirer vers l'Irak. La déclaration a été faite près des monts Qandil, à proximité de la ville de Souleimaniye en Irak, par des membres de l'organisation. Dans le communiqué lu par un des dirigeants de l'organisation, il est précisé que, conformément aux décisions adoptées lors du congrès de mai sous la direction d'Abdullah Öcalan, le PKK a décidé de mettre fin à sa présence organisationnelle et à ses actions armées. La déclaration ajoute que, dans le cadre de ce processus, le retrait des éléments armés du PKK présents sur le sol turc vers le nord de l'Irak se déroule avec l'approbation d'Öcalan. Sur le site de la déclaration, un groupe de 23 militants du PKK ayant quitté le territoire turc pour rejoindre l'Irak était également présent.



#### POUR RETROUVER LES CORPS DE PRISONNIERS ISRAÉLIENS À GAZA :

## Le Hamas traverse la "ligne jaune" à Rafah

*Dans les ruines fumantes du sud de la bande de Gaza, une opération délicate et hautement sensible se poursuit : le Hamas, assisté par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fouille la zone de Rafah, à l'est de la fameuse "ligne jaune" tracée par l'armée israélienne. Objectif : exhumer les débouilles des prisonniers israéliens encore enfouis sous les décombres, dans le cadre d'un fragile cessez-le-feu qui peine à se consolider. Alors que le délai fixé par l'accord approche, ces recherches soulignent les défis logistiques et politiques d'une paix incertaine.*

**L**'accord de cessez-le-feu, négocié sous l'égide du président américain Donald Trump et signé le 9 octobre dernier, prévoyait un calendrier précis pour clore le chapitre tragique des otages capturés lors de l'attaque du Hamas contre l'entité sioniste le 7 octobre 2023. Les 20 derniers prisonniers vivants ont été libérés le 13 octobre, en échange de près de 2 000 prisonniers palestiniens. Mais les 28 corps de compatriotes décédés en captivité – tués dans les bombardements israéliens – restent au cœur des tensions. À ce jour, une quinzaine de débouilles ont été restituées via le CICR, dont la dernière identifiée le 20 octobre, celle d'Eliyahu Margalit, un civil mort en captivité. Treize autres attendent encore d'être rapatriés, selon les autorités israéliennes. C'est dans cette urgence que s'inscrit l'opération en cours à Rafah, la ville frontalière avec l'Égypte, intégrée à la zone est de la "ligne jaune". Cette démarcation temporaire, matérialisée par des blocs de béton jaunes surmontés de poteaux de 3,5 mètres de haut, a été installée par l'armée israélienne pour délimiter la première phase de retrait des troupes, couvrant environ 53 % de Gaza. Espacés de 200 mètres, ces marquages visent à "créer une clarté tactique", avertit l'armée, qui tire sur tout franchissement suspect. La ligne court du nord (Beit Lahia, Beit Hanoun) au sud, englobant Rafah et des quartiers de Gaza-Ville, bloquant ainsi le retour de centaines de milliers de Palestiniens déplacés vers leurs foyers à l'est. "Les habitants ne peuvent pas revenir", déplore Akram Abu Khousha, un agriculteur de Khan Younès, dont la ferme se trouve désormais inaccessible, aggravant la crise alimentaire dans l'enclave. Derrière cette barrière, les fouilles se concentrent sur des sites identifiés par le Hamas : tunnels effon-

drés et bâtiments rasés par deux ans de guerre. "Les corps sont dans des tunnels détruits ou sous des décombres", explique un porte-parole du mouvement de résistance, soulignant la nécessité d'équipements lourds pour accélérer les opérations. Vendredi dernier, l'entité sioniste a autorisé l'entrée via Rafah d'engins égyptiens – pelleteuses et grues – pour assister les équipes sur le terrain. Des secouristes turcs de l'agence AFAD, équipés de chiens renifleurs et de détecteurs, attendent également l'aval israélien pour rejoindre les lieux. Le CICR joue un rôle pivot dans ce ballet macabre. L'organisation humanitaire reçoit les cercueils des mains du Hamas, les transfère aux forces israéliennes à l'intérieur de Gaza, puis les escorte jusqu'à l'Institut médico-légal de Tel-Aviv pour identification et autopsie. "C'est un défi logistique majeur qui pourrait prendre des semaines", avertit le CICR, appelant à l'ouverture totale des frontières pour acheminer l'aide humanitaire – bloquée malgré les engagements de l'accord. À Khan Younès, à deux pas de Rafah, des habitants et des membres de la Croix-Rouge observent des tractopelles creuser sous un soleil implacable, dans une atmosphère tendue où la joie des libérations récentes cède à l'angoisse des familles endeuillées. Pour le Hamas, l'engagement est clair : "Nous respectons notre promesse envers l'accord et continuerons à coopérer", déclare Khalil Al-Hayya, chef négociateur du mouvement. Pourtant, les incidents se multiplient le long de la ligne jaune : depuis le 10 octobre, au moins 80 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens, selon le ministère de la Santé de Gaza. L'ONG Gi-sha dénonce une "frontière floue" qui fragmente le territoire et expose les civils à un danger constant, en violation potentielle du droit international.